

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique

Université 8 mai 1945 Guelma
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales
et Sciences de Gestion
Département des Sciences de Gestion



**Mémoire présenté pour l'obtention
du diplôme de Master en sciences de gestion
Option: Entreprenariat et développement international**

Thème :

**La création d'une unité d'élevage
des vaches laitière**

Réalisé par :

Mr. BENARBIA Yazid

Sous la direction de :

Mr. SAADOU Adel

Année universitaire 2013-2014

Abréviations

USD : United states dollar

Hab : Habitant

L : Litre

PNDA : Plan National de Développement Agricole

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

ERAD : Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées

ONAB : Office National des Aliments du Bétail

GIPLAIT : Groupement interprofessionnel du lait

PMI : Petit et moyenne industrie

BLM : Bovin laitier moderne

PAM : Programme alimentaire Mondial

OMS : Organisation mondiale de la santé

BLA : Bovin laitière amélioré

BLL : Bovin laitière local

MGLA : Matière grasse lait anhydre

ONIL : Office national de lait

ILTEV : Institut technique d'élevage

FAO : Food and Agriculture Organisation

CIHEAM : Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes

ONU : Organisation des nations unies

DSA : Direction des services agricole

MADR : Ministère de l'agriculture et de développement rural

SAU : Superficie Agricole Utile

H : Hectare

OPU : Office de publication universitaire

Qx : Quintaux

TAB : Tableaux

FNDA : Fond nationale de développement agricole

FNDIA : Fond nationale de développement de l'investissement agricole

DA : Dinar algérien

CNIL : Conseil National Interprofessionnel du Lait

OIL : Office Interprofessionnel du lait

PMG : Prix minimum garanti

SYRPALAC : Système de régulation des produits agricoles de large consommation

FGCA : Fonds de Garantie contre les Calamités Agricoles

PALAC : Produits agricoles de large consommation Projets de

SI-PSRR : Système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural

SNADDR : Système d'Aide à la Décision pour le Développement Durable

PPDRI : Projet de Proximité de Développement Rural Intégré

PPLCD : Projet de Proximité de Lutte Contre la Désertification

°C : Degré Celsius

Mm : Millimètre

SAT : Surface agricole Totale

ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement

PNDRA : Programme nationale de développement agricole et rural

PME : Petit et moyenne entreprise

DDIPI : Direction de développement industrielle et de promotion de l'investissement

CALPIREF : Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation du Foncier

DPAT : Direction de planification et d'aménagement territoire

PNB : Production national brut

FCS : Forces détermine Les facteurs clés de succès

JORADP : Journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire

EURL : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

SARL : Société à responsabilité limitée

SNC : Société en nom collectif

SPA : Société par actions

CA : Conseil d'administration

AGO : Assemblée générale ordinaire

DG : Directeur général

IBS : Impôt sur les sociétés

AGE : Assemblée Générale extraordinaire

CNRC : Centre National du Registre du Commerce

INAPI : Institut National Algérien de Propriété Industrielle

EPIC : Etablissement public à caractère industriel et commercial

BOAL : Bulletin Officiel des Annonces Légales

ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

IRG : Impôt sur le revenu globale

TAP : Taxe sur l'activité professionnelle

ANDI : Agence National de Développement de l'investissement

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

CNI : Conseil national de l'investissement

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

LFC : Loi de finance complémentaire

FNSEJ : Fonds de Soutien à l'Emploi des Jeunes

ANGEM : Agence nationale de gestion du microcrédit

AFSCA : Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Belge)

CRIOC : Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs (Belge)

MFDGI : Ministère de finance , direction générale des impôts .

CA : Chiffre d'affaire

CF : Coût fixe

CV : Coût variable

SR : Seuil de rentabilité

TTC : Tous taxes comptés

ANEM : Agence national d'emploi

Listes des Tableaux

TAB 01 : les importations de lait entier sec en 2011

TAB 02 : les importations de lait de vaches écrémé en poudre en 2011

TAB 03 : Les importations alimentaires et les importations laitières de l'Algérie (2000- 2012)

TAB 04 : Evolution des effectifs (année 2000-2012).

TAB 05 : Evolution des effectifs du cheptel bovin (années 2005-2012)

TAB 06 : Evolution de production de lait (années 2000-2009).

TAB 07 : Répartition de l'espace agricole en Algérie

TAB 08 : Evolution des superficies de production de fourrages naturels (années 2005-2011)

TAB 09: superficies et production des fourrages artificiels consommés en vert (2005-2011)

TAB 10: superficies et production des fourrages artificiels consommés en Sec (2005-2011)

TAB 11 : Le soutien à la filière lait (éleveurs et collecteurs)

TAB 12 : Le soutien à la Production de fourrages

TAB 13 : évolution des PME au niveau de wilaya de Guelma

TAB14 Evolution des superficies de production de fourrages naturels (2005-2013)

TAB 15: superficies et production des fourrages artificiels consommés en vert (2005-2013)

TAB 16: superficies et production des fourrages artificiels consommés en Sec (2005-2013)

TAB:17 Evolution des cheptels (bovins, ovins et caprins) au niveau de la wilaya de Guelma. (2005-2013)

TAB 18: Evolution des effectifs du cheptel bovin dans la wilaya de Guelma (2005-2013)

TAB 19:Evolution de la production du lait cru au niveau de la wilaya de Guelma (2005-2013)

TAB 20:Evolution de nombre d'éleveurs et les prix de vente du lait (2005-2013)

TAB 21: Evolution de la quantité en litre vendue chaque année (lait pasteurisé conditionné en sachet et lait de vache) par le SPA laiterie EDOUGH Annaba au niveau de la wilaya de Guelma (2009-2013).

TAB 22 : Les quotas de poudre de lait en tonnes chaque mois (entre 0% et 26%) distribué par l'ONIL pour les unités de transformation au niveau de wilaya de Guelma (2012-2014)

TAB 23 : quantité de lait pasteurisé en litre après la transformation

Tab 24 : Les quantités de lait pasteurisé distribuées quotidiennement en litre au niveau de la wilaya de Guelma (1er trimestre 2014)

TAB 25: évolution de la population de la wilaya de Guelma

TAB 26: prévision de la population de Guelma (2014-2017)

TAB 27: prévision de la consommation de lait en litre par les citoyens de Guelma (2014-2017)

TAB 28: prévision de la production de lait cru au niveau de la wilaya de Guelma (2014-2017)

TAB 29 :La hiérarchie des 5(+1) forces détermine Les facteurs clés de succès(FCS)

TAB 30 : Les principales caractéristiques de structures des entreprises

TAB 31: Les avantages fiscaux accordés aux jeunes promoteurs

TAB 32. Apport notionnel des Laits selon leur teneur en graisse

TAB 33 : Objectifs directeurs pour les bonnes pratiques en élevage laitier

TAB 34: Les prévisions de chiffre d'affaire en dinars pour les trois années (2015-2017)

TAB 35: prévision des charges en dinars (2015-2017)

TAB 36 : tableau récapitulatif de chiffre d'affaire ; charges et résultat en dinars (2015-2017)

TAB 37 : prévision des couts en dinars selon nature

TAB 38 : tableau des comptes de résultats différentiel en dinars

TAB 39: seuil de rentabilité et leur date

TAB 40: tableau des comptes des résultats en dinars

TAB 41 : Tableau d'amortissements

TAB 42 : bilan prévisionnel

TAB 43 : Tableau de remboursement du crédit bancaire

TAB 44 : les avantages de l'ANGEM pour les porteurs des projets

TAB 45 : les salaires des employeurs

Listes des figures

Fig1 : Le taux de couverture de la demande par la production nationale

Fig 2 :.Diagramme de flux en filière lait

Fig 3 : les importation de lait entier sec

Fig 4 : les principaux pays importateur de lait entier/demi écrémé

Fig 5 : les importations de lait de vaches écrémé en poudre

Fig 6 : les principaux pays importateur et exportateur de poudre de lait écrémé

Fig 7: structure des importation

Fig 8 : la provenance des inputs de production du lait

Fig 9 : Evolution des effectifs du cheptel

Fig 10 : Evolution des effectifs du cheptel bovin

Fig 11 : Evolution de production de lait

Fig 12 : Les pôles régionaux de productions de lait et dérivés

Fig 13 : Carte représentative de la wilaya de Guelma

Fig 14 : Evolution de production de lait cru au niveau de wilaya de Guelma (2005-2013)

Fig 15 : Evolution d'éleveurs agréés au niveau de wilaya de Guelma

Fig16 – Les 5 forces de Porter

Fig 17 : L'étable d'élevage bovins

Figure 18 : Les voies de la rentabilité

Fig19 : Le recrutement : adéquation de deux sous-ensembles

Abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Introduction.....	P2
1- Présentation de la filière lait en Algérie.....	P2
1-1 Structures de la filière.....	P2
1-1-1 L'amont de la filière lait.....	P2
1-1-2 L'aval de la filière.....	P3
1-2 production et consommation de lait.....	P3
1-3 importation de lait et dérivés.....	P7
1-4 La provenance des inputs de production.....	P10
2 Importance de l'élevage des vaches laitière.....	P11
2-1 Les zones de production laitière.....	P11
2-2 Evolution du cheptel.....	P12
2-3 Les capacités de production.....	P14
3 Le potentiel agricole en Algérie.....	P16
3-1 Production de fourrages naturels.....	P16
3-2 Contraintes et difficultés de la relance de la filière lait en Algérie.....	P19
3-2-1 Les contraintes liées à l'environnement.....	P20
3-2-2 La qualification des éleveurs.....	P20
3-2-3 L'état sanitaire des animaux.....	P20
4 -les politiques de réhabilitation de la production laitière nationale.....	P21
4-1 La promotion de collecte de lait cru.....	P21
4-2 L'incitation a la réalisation de mini-laitières.....	P22
4-2-1 Le développement de la production et de la productivité.....	P22

4-2-2 La protection et le développement des patrimoines génétiqes des espèces animales.....	P22
4-3 L'incitation à la Production de fourrages.....	P24
5 - Les politiques de Renouveau Agricole et Rural en Algérie.....	P25
5-1 La politique de Renouveau Agricole.....	P26
5-2 La politique de Renouveau Rural.....	P27
5-3 La politique de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux Producteurs.....	P28
6- La situation de la filière lait dans la wilaya de Guelma.....	P29
6-1 Présentation de la wilaya de Guelma.....	P29
6-1-1 Situation géographique.....	P29
6-1-2 Situation démographique.....	P29
6-1-3 Le relief.....	P30
6-1-4 Le climat.....	P30
6-1-5 Les Ressources Naturelles et Humaines.....	P30
6-1-6 Les opportunités d'investissements de la wilaya.....	P30
6-1-7 Potentialités de développement.....	P31
6-1-8 Le secteur des PME.....	P32
6-2 Ressources alimentaires du cheptel de la wilaya de Guelma.....	P33
6-3 Le cheptel bovin laitier.....	P34
6-4 Évolution de la production et de la collecte du lait cru dans la wilaya de Guelma.....	P35

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Introduction.....	P40
1- Description et intérêt du projet.....	P40
1-1L'idée.....	P40
1-2 Présentation du promoteur et de son associé.....	P41
1-2-1 Le promoteur.....	P41
1-2-2 Les Associés.....	P42
1-3 Localisation du projet.....	P42

1-4 Description du projet.....	P43
1-5 Intérêt du projet.....	P43
2-L'étude de marché.....	P43
2-1 Tendances et opportunités.....	P44
2-2 analyses concurrentielles.....	P45
2-2-1 L'analyse du macro-environnement.....	P45
2-2-2 L'analyse sectorielle.....	P46
3- L'étude juridique et fiscale.....	P48
3-1 Le Choix de la structure juridique.....	P49
3-1-1 L'entreprise individuelle.....	P49
3-1-2 L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).....	P50
3-1-3 La Société à responsabilité limitée (SARL).....	P50
3-1-4 La Société en nom collectif (SNC).....	P50
3-1-5 Société par actions (SPA).....	P51
3-2 Les principaux critères de choix de structure.....	P51
3-3 Les formalités juridiques de création de l'entreprise.....	P53
3-3-1 l'inscription au registre de commerce.....	P53
3-3-2 La protection du nom commercial ; des marques ; des inventions ; des dessins et des modèles.....	P54
3-3-3 La publicité légale.....	P55
3-4 l'étude fiscale.....	P56
3-4-1 Les avantages fiscaux accordés aux jeunes promoteurs.....	P56
4-L'étude technique.....	P57
4-1 Définition des produits.....	P57
4-2 Les bonnes pratiques en élevage laitier.....	P58
4-3 Implantations et besoins en bâtiments.....	P60
4-4 Le processus de production de lait.....	P61
4-4-1 L'alimentation.....	P61
4-4-2 Suivi sanitaire du cheptel.....	P62

4-4-3 La traite.....	P62
4-4-4 Stockage et conservation du lait.....	P63
4-4-5 Commercialisation du lait.....	P63
4-5 Equipements de réalisation de projet.....	P63
5- L'étude financière.....	P64
5-1 Rentabilité économique du projet.....	P64
5-1-1 Etude de la rentabilité du projet.....	P66
5-1-1-1 Prévision des ventes (Chiffre d'affaires prévisionnel).....	P66
5-1-1-2 Prévision des charges.....	P67
5-1-2 Calcul du point mort (seuil de rentabilité).....	P68
5-1-2-1 Evolution des coûts selon leur nature.....	P69
5-1-2-2 Présentation du compte de résultat différentiel.....	P69
5-1-2-3 calcul de point mort (seuil de rentabilité).....	P69
5-2 Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans.....	P69
5-3 Le bilan prévisionnel sur 3 ans.....	P71
5-4 Les règles de financement.....	P74
5-4-1 Les fonds propres.....	P74
5-4-2 Dispositifs d'aide à la création d'entreprise et régimes d'incitation à l'investissement.....	P75
6-Les ressources humaines.....	P80
6-1 Rôle et importance des RH dans l'entreprise.....	P80
6-2 le recrutement.....	P80
6-3 Les coûts de recrutement.....	P81
6-4 Rémunération et Les droits des travailleurs.....	P82
6-4-1 Les besoins en personnels et leur salaires.....	P82
6-4-2 Les droits du travailleurs.....	P82
6-5 la gestion des carrières.....	P83
Conclusion.....	P84

Introduction Générale

La sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la dépendance alimentaire ; autant de termes de plus en plus abordés dans les travaux de recherche. En effet, un débat très riche ne cesse d'être alimenté, ces dernières années, autour de ces notions, et les pays en voie de développement (dont l'Algérie) sont les plus concernés par ces sujets.

Si nous retenons le cas de l'Algérie, nous constaterons que malgré que notre pays jouit de différentes et énormes potentialités, il reste malheureusement dépendant dans le domaine économique comme dans d'autres domaines d'ailleurs. Cette dépendance est traduite clairement par les chiffres annoncés par les autorités et les services concernés. En titre d'exemple, il a été déclaré que le montant moyen de la facture des importations alimentaires pour la période (2000-2012) s'élève à 0,8 milliards USD.

Notons également que parmi les secteurs qui souffrent énormément de cette maudite dépendance est le secteur alimentaire et plus particulièrement le secteur de production et de transformation du lait, sachant que ce produit est l'un des produits à forte consommation journalière dans le ménage algérien (120 L/hab/an) s'il l'on compare à nos voisins tunisiens (83 L/hab/an) ou encore marocains (64L/hab/an). En effet, l'Algérie est considérée comme l'un des grands pays consommateurs de lait et ses dérivés, et cela est dû aux traditions alimentaires, à la valeur nutritive du lait, à sa substitution aux viandes relativement chères et le soutien de l'Etat, qui sont autant des paramètres qui ont dopé la demande. Une demande qui ne peut être satisfaite par la production laitière nationale. Celle ci a atteint environ 3,5 milliards de litres de lait cru par an en 2013 et en importe l'équivalent de 1,5 à 2 milliards de litres, alors que la consommation est estimée à plus de 5 milliards de litres/an, selon les derniers chiffres communiqués par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.⁽¹⁾ De plus, le problème majeur de la production de lait en Algérie est du essentiellement au faible taux de collecte de cette matière, qui n'a atteint que 900 millions de litres de lait cru en 2013.⁽²⁾

Comme la demande nationale est largement supérieur à l'offre de cette matière, l'Algérie n'a trouvé de solutions que de recourir aux marchés mondiaux pour satisfaire ce manque terrible en matière de lait cru et en poudre, et de lancer des programmes nationaux pour essayer de développer le secteur agricole et le secteur d'élevage bovin comme cas

¹ Cf. Journal El moudjahid N°15043 paru le 11/02/2014 (<http://www.elmoudjahid.com>)

² K. Remouche, "Le lait ukrainien chasse le lait cru produit en Algérie" Cf. Journal Liberté paru le 29/01/2014.

particulier afin de remédier à cette situation critique qui coûte des sommes colossales au budget de l'état.

Le cheptel bovin reste limité dans ses effectifs et son évolution, malgré les différences constatées dans les sources de données. Ces différences sont liées principalement aux difficultés de recensement des élevages qui sont majoritairement de type extensif. L'élevage bovin en Algérie est à 80% localisé au niveau des zones périurbaines telliennes, Il occupe les régions du nord du pays, et est composé de deux types de populations :

- La population bovine importée destinée à l'amélioration de la production laitière ; qui représente 15 % de la population bovine nationale, et contribue jusqu'à 60% dans la production laitière. Elle est constituée de races Prim-Holstein, Holstein et de Montbéliarde, exprime une production par lactation et par vache de 3000 - 3806 L, une capacité considérée comme très inférieure aux performances de ces races dont le rendement habituel avoisine les 7000 à 8000 kg. Il est à rappeler que l'enveloppe allouée à l'importation de ce type de bovins est passée de 24 Millions de dollars à 33 Millions de dollars et ce de 1995 à 2005.
- La population bovine autochtone constituée par des bovins de type local qui sont conservés par des croisements internes, ou par une catégorie de bovins ayant été croisée avec les races importées. Ce système est orienté vers la production de viande et couvre 80 % de la production bovine nationale, et contribue à 40% dans la production laitière.

Sur la base de ce qui a été dit, nous pouvons formuler une question qui constitue en réalité la problématique majeure de notre étude : **comment pouvons-nous développer la filière laitière en Algérie pour satisfaire la demande nationale en lait et dérivés laitiers ? et quelles sont les tendances de ce projet au niveau de wilaya de Guelma ?**

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Introduction

L'agriculture algérienne a connu des changements considérables, au cours des deux dernières décennies. Ces changements économiques et sociaux sont les résultats des politiques de libéralisation du marché dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel. Ils ont été suivis depuis la fin du dernier siècle, par des réajustements successifs des politiques agricoles, notamment, le Plan National de Développement Agricole (PNDA) lancé depuis l'année 2000.

Dans ce contexte, l'objectif des pouvoirs publics demeure la garantie de la sécurité alimentaire et l'augmentation de la production agricole pour les produits de base constituant la ration alimentaire de la famille algérienne, parmi lesquels figure, en bonne place, le lait. En effet la consommation du lait dépend fortement des importations en poudre de lait et lait instantané, mais il n'en demeure pas moins que la production nationale couvre, en partie, les besoins en zones rurales.

Face à cette dépendance vis à vis de l'extérieur et du faible niveau de contribution de la production nationale en lait notamment pour la satisfaction des besoins des populations urbaines, les pouvoirs publics tentent, à travers différents mécanismes de développer le secteur d'élevage bovin.

1- Présentation de la filière lait en Algérie

1-1 Structures de la filière

Après l'indépendance du pays, l'industrie laitière n'existait pratiquement pas en Algérie. A cette époque là, les colons qui avaient peu investi dans le secteur de l'élevage, n'avaient pas trop réussi dans le secteur laitier, malgré des tentatives d'importation de races pures (Normande, Jersiaise, Tarentaise...).⁽¹⁾

1-1-1 L'amont de la filière lait : est composé par :

- les producteurs et importateurs d'aliments du bétail L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC), les Entreprises Régionales des Industries Alimentaires et Dérivées (ERIAD), l'Office National des Aliments du Bétail (ONAB).
- Les éleveurs bovins laitiers disposant (en 2010) de 1,7 millions de têtes dont environ 915 400 vaches laitières.

1 Abdeljalil Mohamed Cherif, **Suivi sanitaire et zootechnique au niveau d'élevages de vaches laitières**, mémoire de magistère en: Médecine Vétérinaire, université Mentouri Constantine, 2005, P15.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

1-1-2 L'aval de la filière : est représenté par :

- l'industrie, en Algérie, elle est caractérisée par une forte dichotomie public / privé pour la production de lait et des produits laitiers. La production de lait est assurée essentiellement par les entreprises publiques au moyen d'une forte importation de poudre de lait. En effet, elle est assurée essentiellement par les trois ex-offices régionaux qui se sont groupés par une opération de fusion absorption pour former le groupe GIPLAIT, composé de 18 filiales et à un moindre degré par le secteur privé qui compte 150 P.M.I.
- concernant l'importation des matières premières, elle est confiée à une filiale spécialisée dénommée Milk Trade. Actuellement, la filière lait en Algérie recèle une ambivalence dans la mesure où, l'aval connaît une croissance sans précédent et l'amont malgré les efforts fournis par l'Etat, n'arrive pas à satisfaire toute la demande exprimée. L'essor que connaît l'aval de la filière se traduit par des investissements accrus effectués par des entreprises étrangères attirées par la croissance du marché. En effet, la consommation du lait et dérivés a augmenté de 3,6% en moyenne par an entre 1970 et 2005.

Toutefois, en relation avec la libéralisation de l'économie, et la disparition des monopoles de ces entreprises publiques, des officines privées d'importation / distribution, et des mini laiteries très correctement équipées, commencent à investir le secteur. Ces laiteries offrent essentiellement des produits dérivés, tels que les yaourts et les desserts lactés. ⁽¹⁾

1-2 Production et consommation de lait

La production nationale de lait cru est estimée à 3,14 milliards de litre, fournie à 73% par le cheptel bovin (2,3 milliards de litres). La moitié de la production laitière bovine est assurée par un cheptel de races dites modernes BLM (bovin laitier moderne) composant moins de 30% des effectifs en vaches laitières qui totalisent 966 mille têtes.

La quasi-totalité des productions cameline, caprine et ovine est autoconsommée. Seulement le tiers de la production laitière bovine est valorisé sur les circuits industriels. La production laitière collectée durant l'année 2012, était de 756 millions de litres, dont près de 160 millions de litre par les 15 filières du secteur laitier public.

Si on analyse la consommation en équivalent lait sur une période décennale de 2000 à 2011, nous constatons que la moyenne annuelle est d'environ 4 milliards de litres répartis comme suit :

1 SAHRAOUI Hossem ; **Le bovin laitier dans les régions sahariennes : réalité ou illusion ?- Cas de la région de Biskra**, magistère option : élevage en zones arides ; Université Kasdi Merbah –Ourgla, 2013, pp 8-9

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

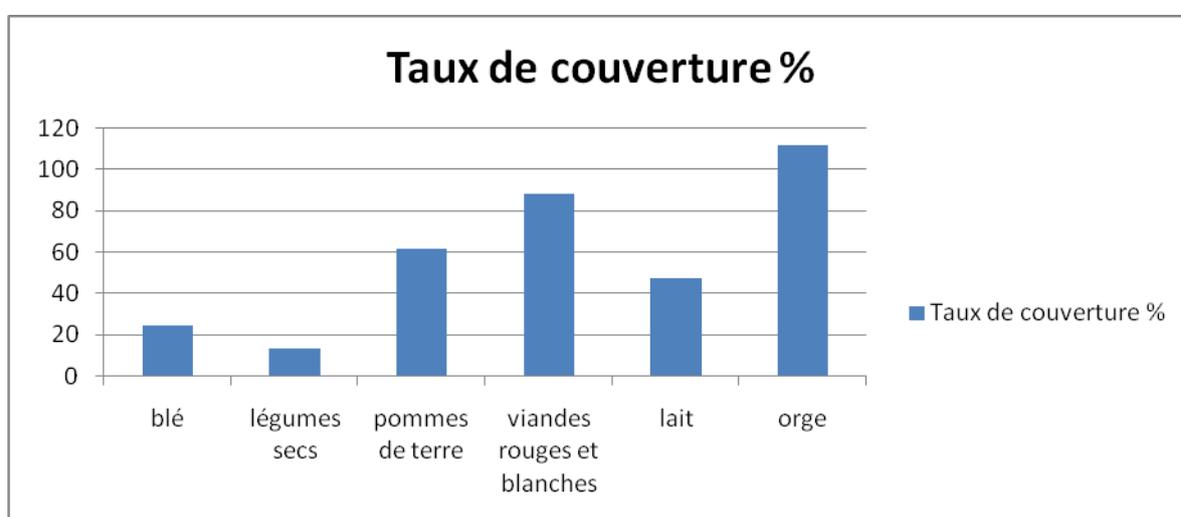
2.148.660 T par la production nationale : 53 %
1.906.069 T pour les importations en équivalent : 47 % } Total 4.054.729 T

Cette consommation a évolué de 3 milliards de litres en 2000, à 4 milliards en 2005, et à 5,5 milliards en 2011. Durant ces 12 dernières années :

- la production a connu un accroissement de 85 %,
- les importations ont augmenté de 76 %,
- la consommation a augmenté de 81 %.⁽¹⁾

Le taux de couverture de la demande par la production nationale oblige l'état algérien à s'orienter vers l'importation afin de combler le manque de la production locale causant ainsi un déficit constant de la balance agro-commerciale du pays.

Fig1 : Le taux de couverture de la demande par la production nationale



Source: Mohamed Chabane, l'agriculture algérienne dans la tourmente, éditions universitaires européennes, France, 2011, p 25.

Depuis l'indépendance, les pouvoirs publics ont toujours favorisé une politique nutritionnelle qui intègre le plus possible de protéines animales. Dans les années 1970, cette politique a commencé par la distribution gratuite de lait dans les cantines scolaires dans le cadre du programme alimentaire Mondial (PAM). Cette politique nutritionnelle a été poursuivie par la fixation administrée du prix du lait pasteurisé conditionné.

Tout cela s'est traduit par une forte augmentation de la consommation par habitant en lait et produits laitiers depuis l'indépendance, qui a plus que doublé par habitant pour une population qui a pratiquement quadruplé.

¹ Abdelhamid Soukhal, **La sécurité alimentaire : quels programmes pour réduire la dépendance en céréale et lait ?**, communication sur la filière laitière, colloque de 8 Avril 2013, Forum des chefs d'entreprises, Alger, P 12-13

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Cette consommation était de 54 L/hab/an en 1969, est passée à 75 L/hab/an en 1978, puis à 120 L/hab/an en 2006 et à plus de 140 L/hab/ an en 2011.

Pour nos calculs de sécurité alimentaire, on se basera sur la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de 90 litres/hab/an. Pour la population, on se basera sur les projections suivantes :

- 37 Millions d'habitants en 2012
- 40 Millions d'habitants en 2015
- 45 millions d'habitants en 2022

En tenant compte de l'urbanisation croissante des populations, et des productions autoconsommés qui diminuent, on prendra comme référence, une population de 40 millions d'habitants à sécuriser en alimentation en lait, soit un besoin « Normatif » de :

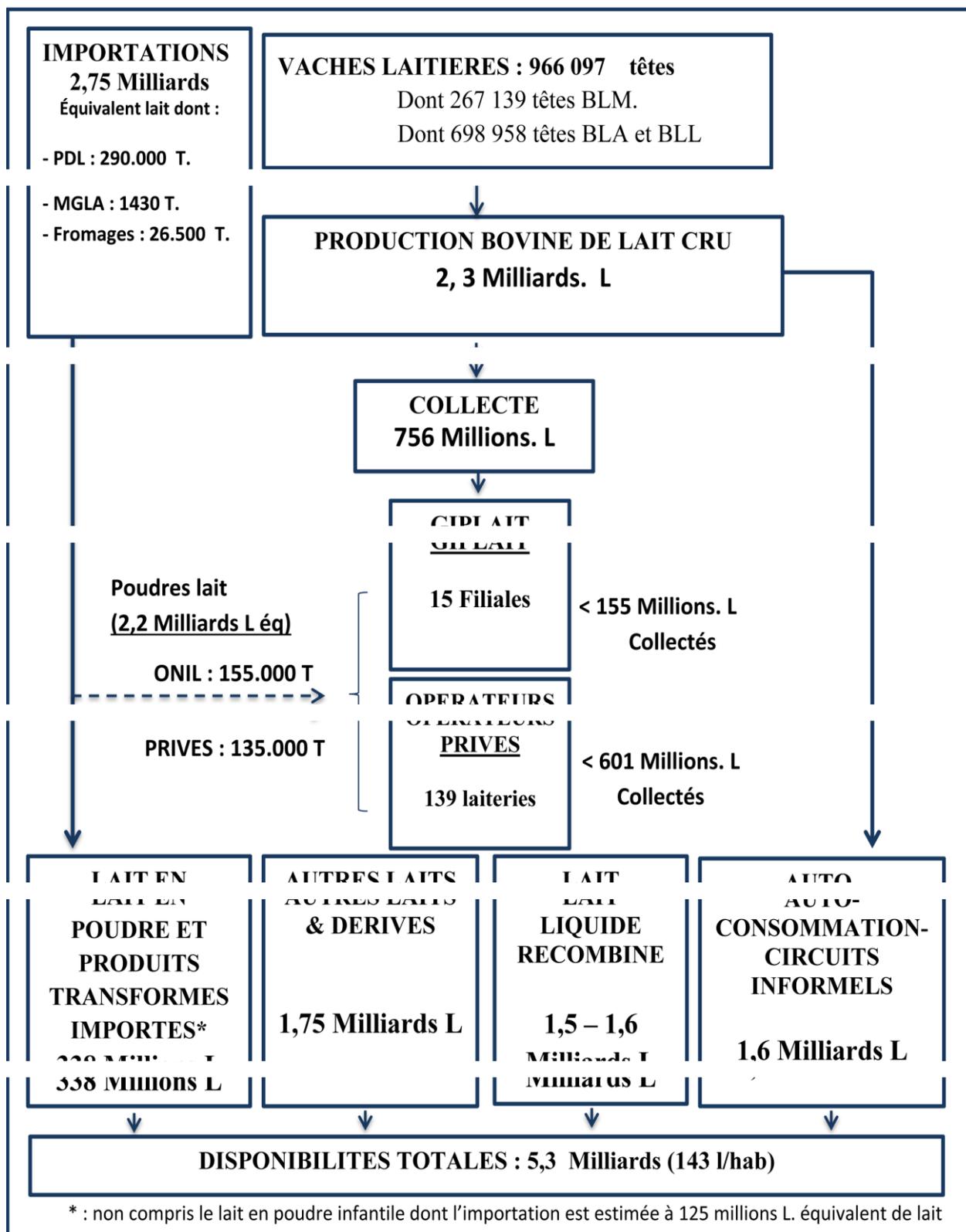
$$40 \text{ Millions d'habitant} \times 90 \text{ L/an} = 3.6 \text{ Milliards de litres/an.}$$

C'est sur la base de chiffre de référence que nous calculerons toutes les hypothèses de développement.⁽¹⁾

1 Abdelhamid Soukhal, op, cit, P13.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 2 : Diagramme de flux en filière lait



Source: ILTEV Bulltin N°6 ; 2012

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

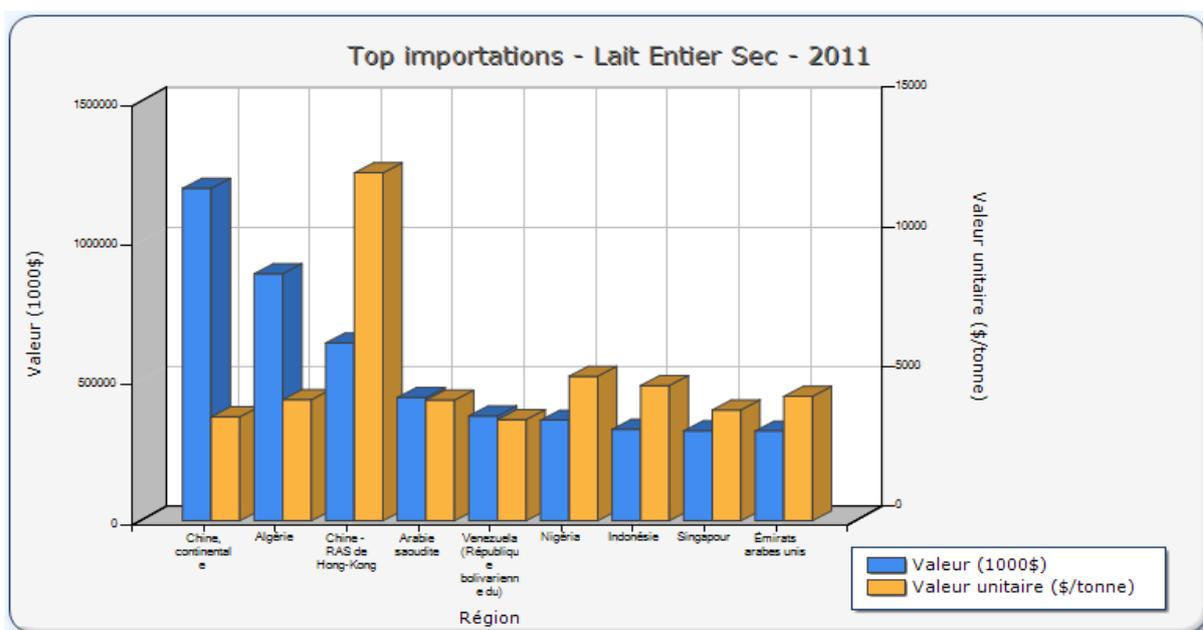
1-3 importation de lait et dérivés

Tab 01 : Importations de lait entier sec en 2011

Position	Région	Quantité (tonnes)	Valeur (1000\$)	Valeur unitaire (\$/tonne)
1	Mexique	193996	680243	3506
2	Algérie	129483	475728	3674
3	Chine, continentale	129780	455550	3510
4	Indonésie	127770	442216	3461
5	Philippines	109430	383154	3501
6	Pays-Bas	123679	362781	2933
7	Malaisie	95777	362712	3787
8	Belgique	92347	308652	3342
9	Viet Nam	70241	272284	3876
10	Arabie saoudite	69091	247549	3583
11	Thaïlande	63704	220042	3454
12	Singapour	60743	205660	3386
13	Italie	58321	191977	3292
14	Égypte	77843	165038	2120
15	Espagne	53642	151364	2822
16	Allemagne	52530	145978	2779
17	Nigéria	30903	126109	4081
18	Inde	32445	123683	3812
19	Brésil	31117	118132	3796
20	France	35874	117432	3273

Source: FAO 2011

Fig. 3 : Importations de lait entier sec

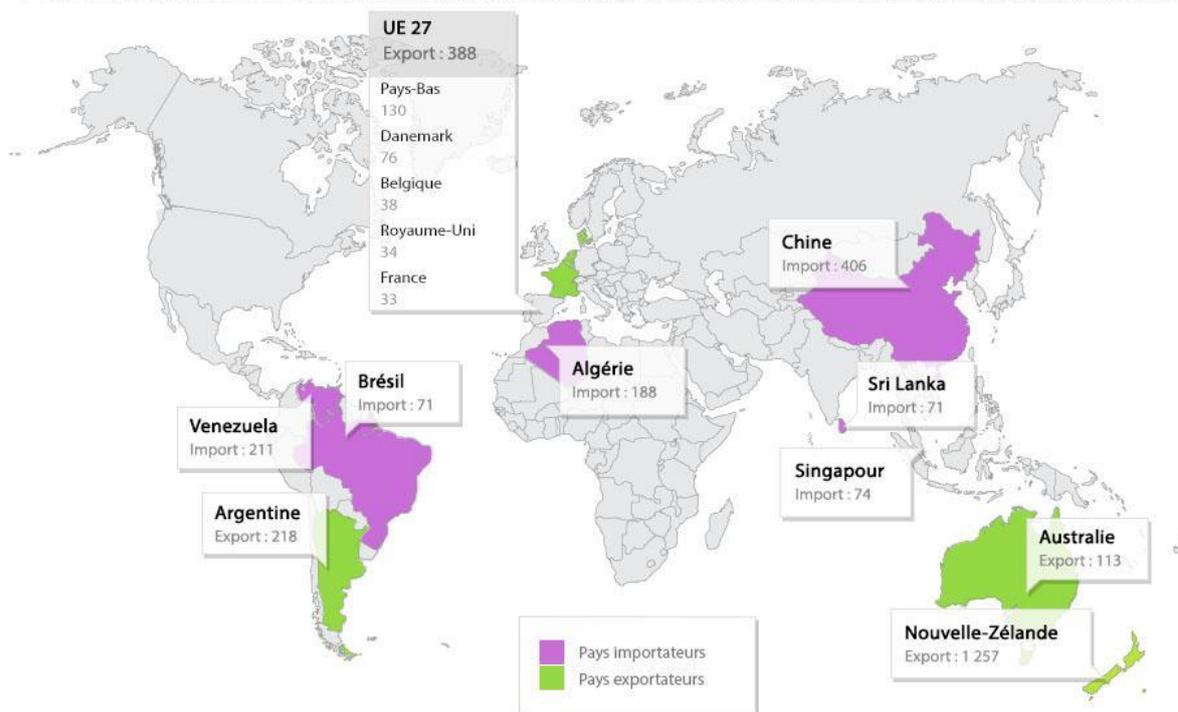


Source :FAO 2011

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 4 : Principaux pays importateurs de lait entier/demi écrémé en 2012

POUDRE DE LAIT ENTIER/DEMI ECREME : principaux pays exportateurs et importateurs en 2012 (en milliers de tonnes)



Source : World Dairy Situation 2013

Source : www.maison-du-lait.com/fr/atlas-mondial-lait

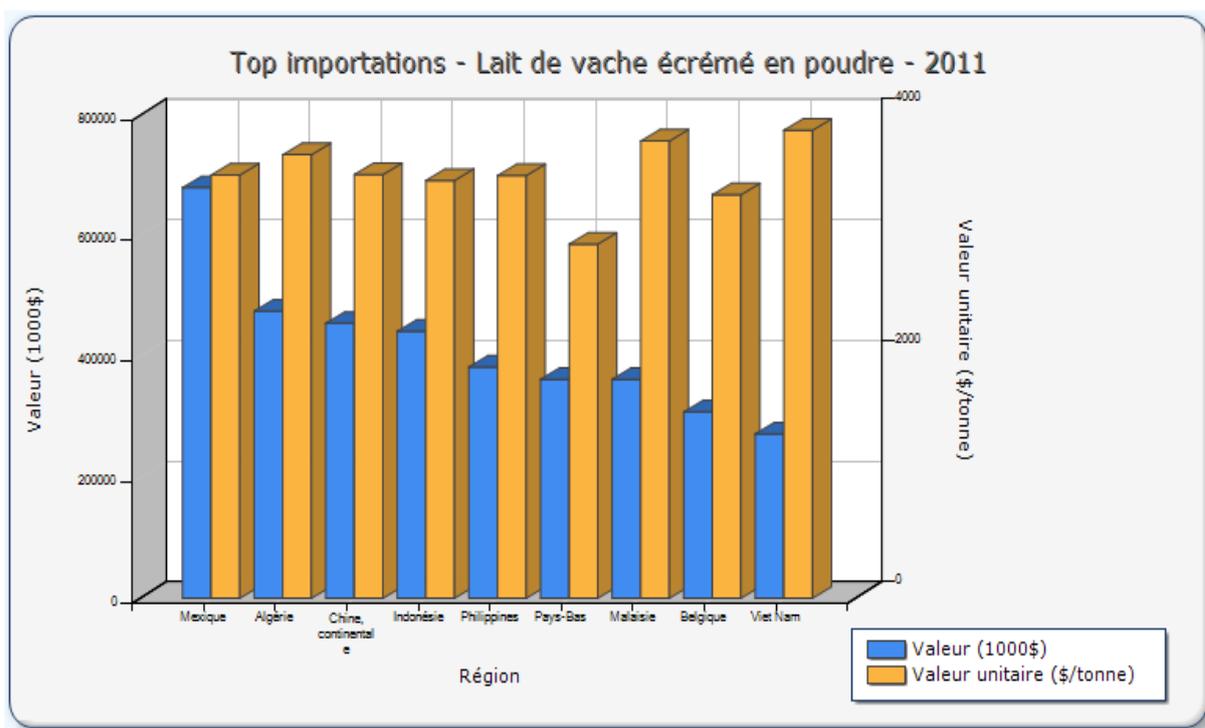
Tab 02 : Importations de lait de vaches écrémé en poudre en 2011

Position	Région	Quantité (tonnes)	Valeur (1000\$)	Valeur unitaire (\$/tonne)
1	Chine, continentale	319751	1189875	3721
2	Algérie	203996	884439	4336
3	Chine - RAS de Hong-Kong	51113	636465	12452
4	Arabie saoudite	102188	441142	4317
5	Venezuela	103684	375467	3621
6	Nigéria	69550	359807	5173
7	Indonésie	67590	327288	4842
8	Singapour	81035	321562	3968
9	Émirats arabes unis	72216	321408	4451
10	Sri Lanka	75779	299202	3948
11	Belgique	56322	235608	4183
12	Oman	62966	227382	3611
13	Brésil	54828	217174	3961
14	Cuba	45535	185095	4065
15	Pays-Bas	46377	179667	3874
16	Allemagne	41251	171290	4152
17	Bangladesh	34514	154277	4470
18	Malaisie	28447	140039	4923
19	Chine, Taiwan Province de	31554	129455	4103
20	Italie	28141	127439	4529

Source : FAO 2011

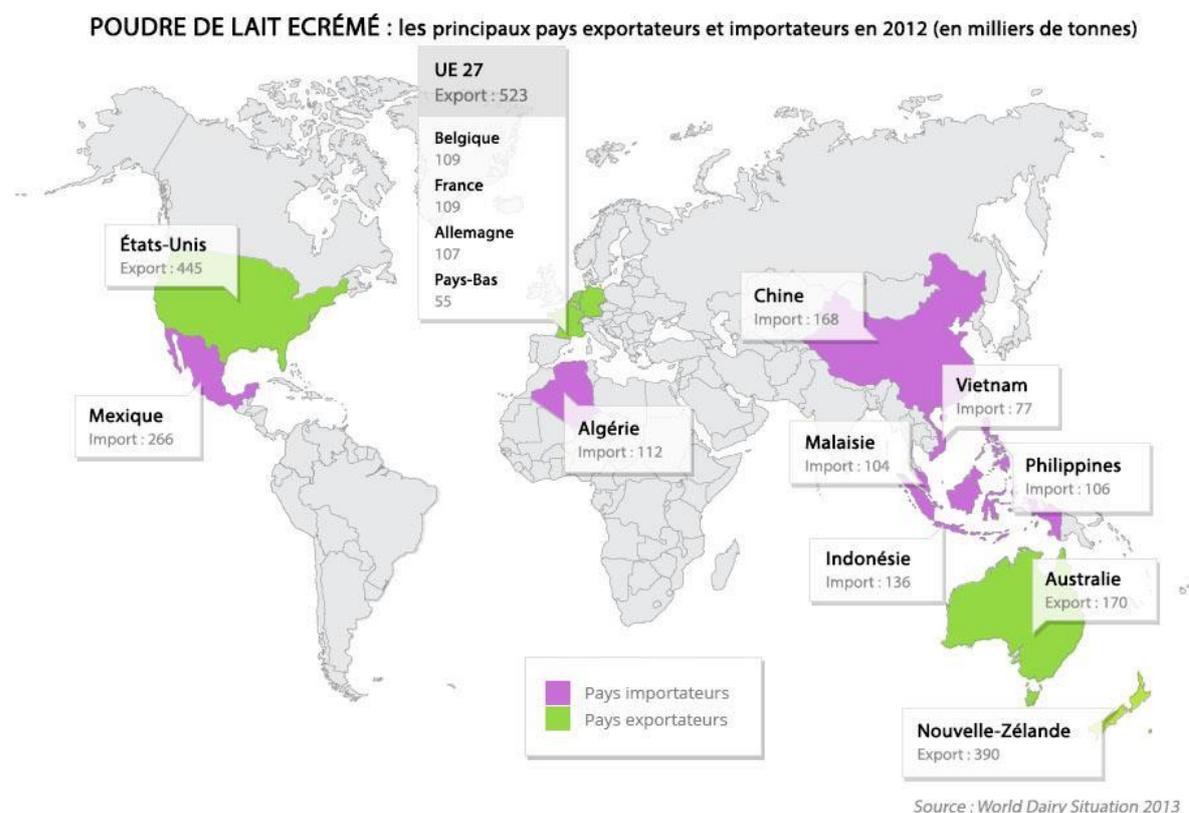
Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 5 : Importations de lait de vaches écrémé en poudre



Source : FAO 2011

Fig. 6: Principaux pays importateurs et exportateurs de poudre de lait écrémé en 2011



Source : World Dairy Situation 2013

Source : www.maison-du-lait.com/fr/atlas-mondial-lait

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

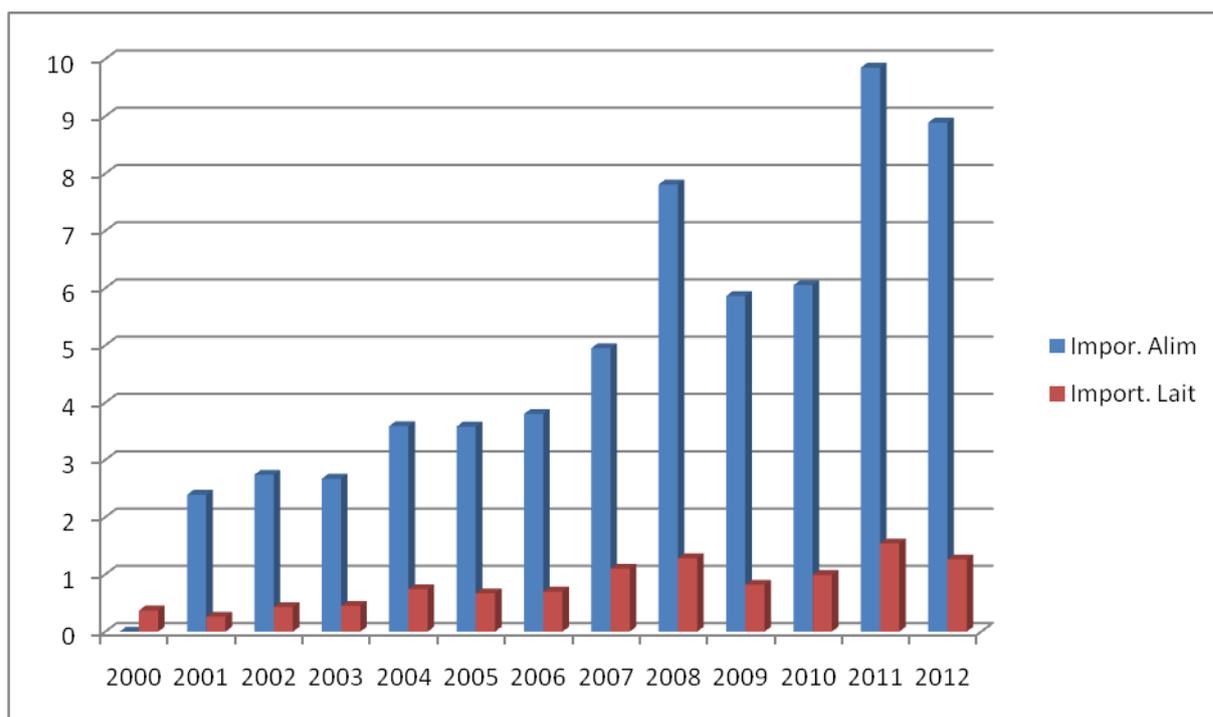
La consommation est le dernier maillon de toute filière agroalimentaire, et c'est pareil pour la filière lait qui dépend des importations de poudre de lait, et dont la production locale de lait cru n'a jamais pu satisfaire la demande nationale. En effet, l'Algérie est le plus gros consommateur de lait et de produits laitiers au niveau maghrébin. Cette catégorie représente environ 14% des dépenses/ménage sur les produits agroalimentaires.

Tab 03 : Importations alimentaires et laitières de l'Algérie (2000- 2012) en milliards USD

Année	2000	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	2012
Imp. Alim	2,41	2,39	2,74	2,67	3,59	3,58	3,80	4,95	7,81	5,86	6,05	9,85	8,89
Imp. Lait	0,37	0,26	0,43	0,45	0,74	0,67	0,70	1,1	1,28	0,82	0,99	1,54	1,26

Source : Sawsan Kacimi El Hassani, **La Dépendance Alimentaire en Algérie: Importation de Lait en Poudre versus Production Locale, Quelle Evolution?**, Mediterranean Journal of Social Sciences, Vol 4 No 11, Octobre 2013, pp 153-154.

Fig. 7: Structure des importations



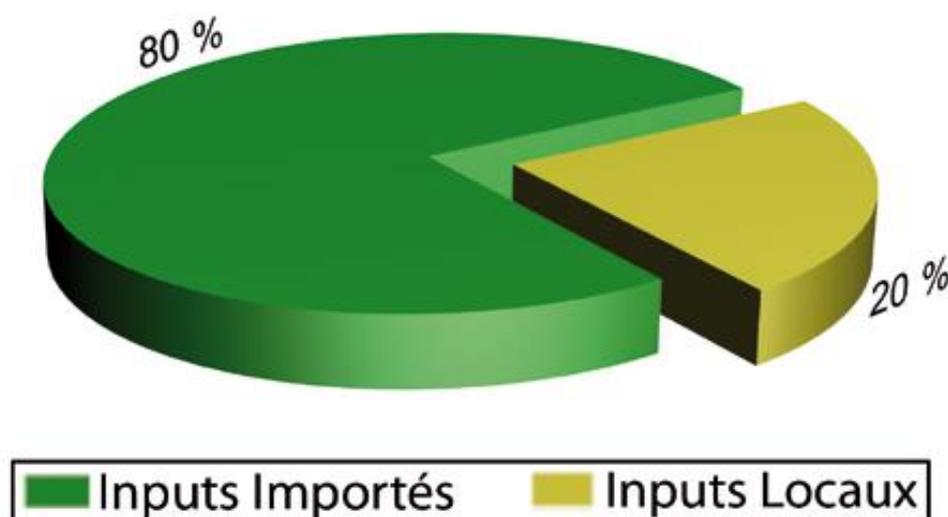
Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 03

1-4 La provenance des inputs de production

Le graphique ci-dessous montre la forte dépendance du secteur lait, à l'égard des marchés extérieurs. Cela constitue une forte contrainte, en raison des fluctuations des cours mondiaux de la poudre de lait et la tension persistante sur ce marché.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 8: Provenance des inputs de production du lait



Source : Mohamed KACI et Yacine SASS ; industrie laitière et des corps gras ; EDPME ; 2007 ; P20.

2- Importance de l'élevage des vaches laitières

2-1 Les zones de production laitière

Les zones de production laitière sont localisées au nord du pays et plus précisément dans la frange du littoral et des plaines intérieures. On retrouve dans les régions nord du pays environ 80% de l'effectif bovin avec 53% à l'Est, 24% à l'Ouest et 23% au centre. Fortement liée à la production fourragère qui, elle-même, est dépendante du système de culture céréalière et fourragère, l'implantation du bovin laitier n'a pas connu d'extension des zones occupées.

En grande partie, la production laitière locale est assurée par le cheptel bovin (à plus de 80%). Le lait issu des élevages de l'ovin et caprin, demeure un résultat des systèmes d'élevage extensif localisés essentiellement dans les zones de montagnes et des hauts plateaux steppiques ; quant à la production laitière cameline elle reste très marginale. Seule la production laitière bovine est à l'origine de manière essentielle du lait commercialisé.

On distingue deux types de systèmes de production dans l'élevage bovin :

- le système extensif concerne les races locales et les races croisées. Cet élevage est basé sur un système traditionnel de transhumance entre les parcours d'altitude et les zones de plaine. Le système extensif est orienté vers la production de viande (78% de la production nationale), il assure également 40% de la production laitière nationale
- le système intensif concerne principalement les races améliorées. Ce type d'élevage orienté vers la production laitière est localisé essentiellement dans les zones littorales. La taille des troupeaux est relativement faible 6 à 8 vaches laitières par exploitation. Le

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Le système intensif représente 30% de l'effectif bovin et assure près de 20% de la production bovine nationale.⁽¹⁾

2-2 Evolution du cheptel

Le tableau ci-dessous expose l'évolution du cheptel depuis 2000. Toutefois, il est utile de souligner que le cheptel n'a pas connu le même type de croissance rapide que celui de la population humaine qui est passée de 25 à 38,7 millions d'habitants durant la période (1990 - 2014).

Tab 04 : Evolution des effectifs par tête durant la période 2000-2012

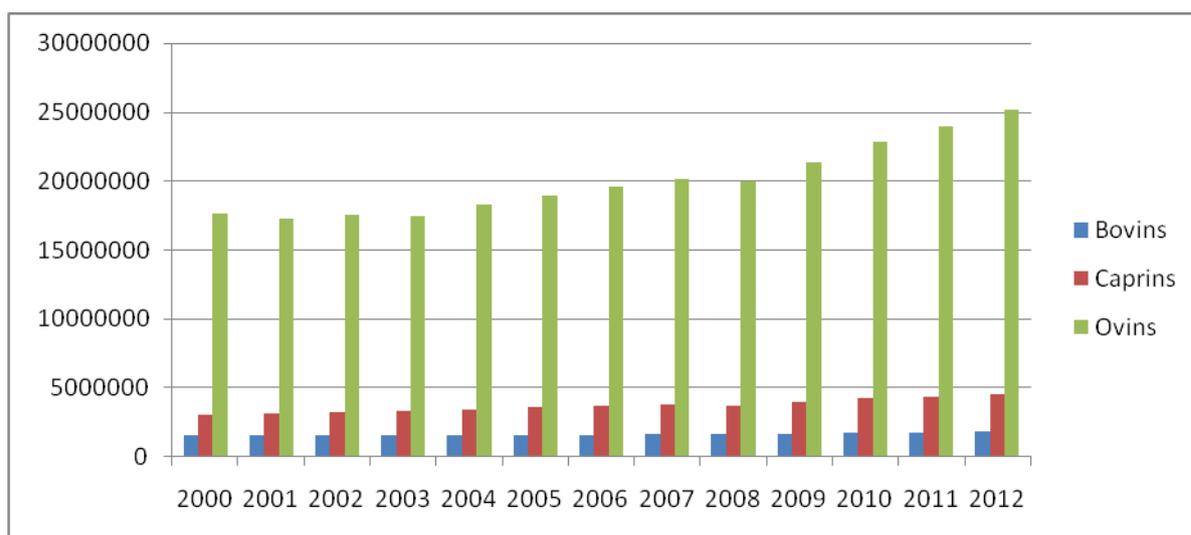
Année	Bovins	Caprins	Ovins
2000	1595380	3026730	17615930
2001	1613040	3129400	17298790
2002	1551570	3280540	17587740
2003	1560545	3324740	17502790
2004	1613700	3450580	18293300
2005	1586070	3589880	18909110
2006	1 607 890	3 754 590	19 615 730
2007	1 633 810	3 837 860	20 154 890
2008	1 640 730	3 751 360	19 946 150
2009	1 682 433	3 962 120	21 404 584
2010	1 747 700	4 287 300	22 868 770
2011	1 790 140	4 411 020	23 989 330
2012	1 843 930	4 594 525	25 194 105

Source: Annuaire statistique pour l'Afrique (Volume N°1-2000) « ONU » et Doc. Ministère de l'Agriculture (2000-2009) « série E », DSA Guelma 2014

1 Bahidja Kherzat, **Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne**, magistère en sciences agronomiques, Institut National Agronomique -ELHARRACH, 2006, P14.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 9 : Evolution des effectifs du cheptel



Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 04

Le cheptel bovin a connu une évolution positive (15,57%) entre 2000 et 2012, il est passé de 1,595 million têtes en 2000 à 1,843 million têtes en 2012. Les cheptels ovins et caprins aussi ont évolués positivement au cours de la même période 2000-2012, avec des taux d'évolution respectifs de 51,17% pour le caprin et 43,01% pour l'ovin.

La faible croissance enregistrée au niveau du cheptel bovin est due à différentes causes qu'on peut énumérer comme suit :⁽¹⁾

- Insuffisance des politiques de soutien à l'élevage et au développement des cultures fourragères.
- Insuffisance de la ressource en eau et du développement des périmètres irrigués.
- Insuffisances de la politique des prix du lait induisant le désintéressement des éleveurs pour la production laitière.
- Insuffisances dans la maîtrise de la conduite technique des élevages de manière intégrée.
- Longueur du cycle des sécheresses enregistrées ces dernières années.
- Apparition de plusieurs cas de maladies contagieuses (tuberculose...), ce qui a conduit parfois à des abattages forcés.
- Faiblesse de la vulgarisation agricole.
- absence sur le terrain d'associations actives dans le domaine de l'élevage.

1 Bahidja Kherzat, Op.cit, p 14-16.

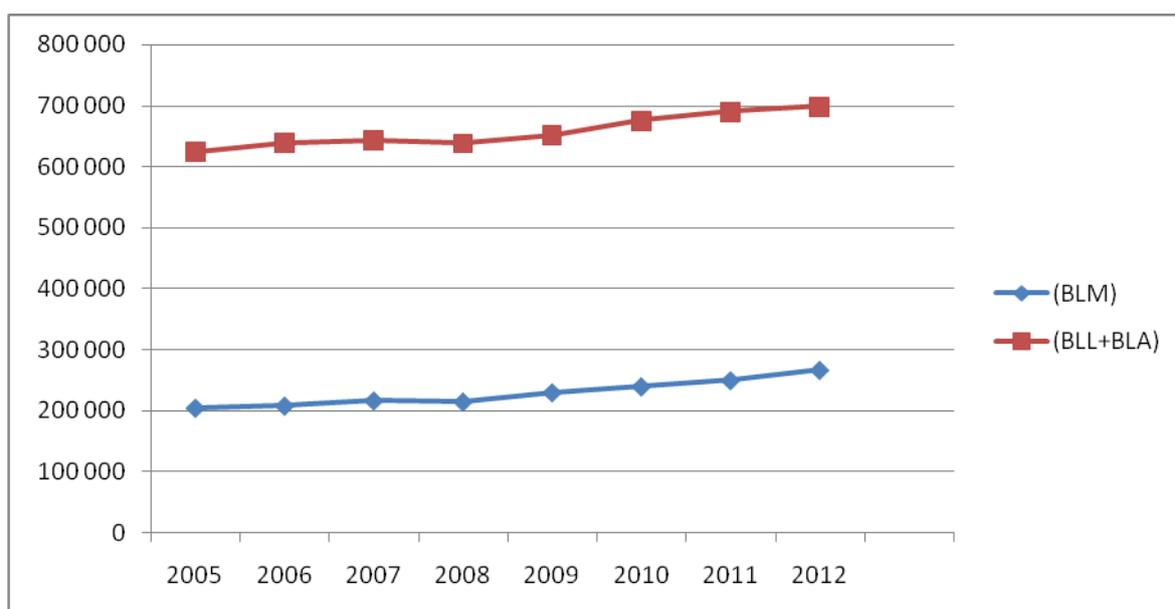
Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Tab 05 : Evolution des effectifs du cheptel bovin pendant la période 2005-2012

Année	Total Bovins	Total Vaches	Bovin laiterie moderne (BLM)	Bovin laitier locale + Races Amélioré (BLL+BLA)
2005	1 586 070	828 830	204 240	624 590
2006	1 607 890	847 640	207 740	639 900
2007	1 633 810	859 970	216 340	643 630
2008	1 640 730	853 523	214 485	639 038
2009	1 682 433	882 282	229 929	652 353
2010	1 747 700	915 400	239 776	675 624
2011	1 790 140	940 690	249 990	690 700
2012	1 843 930	966 097	267 139	698 958

Source : DSA Guelma 2014

Fig. 10 : Evolution des effectifs du cheptel bovin



Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 05

2-3 Les capacités de production

L'évolution des capacités productives de la filière lait en Algérie peut être montrée dans le tableau ci-dessous

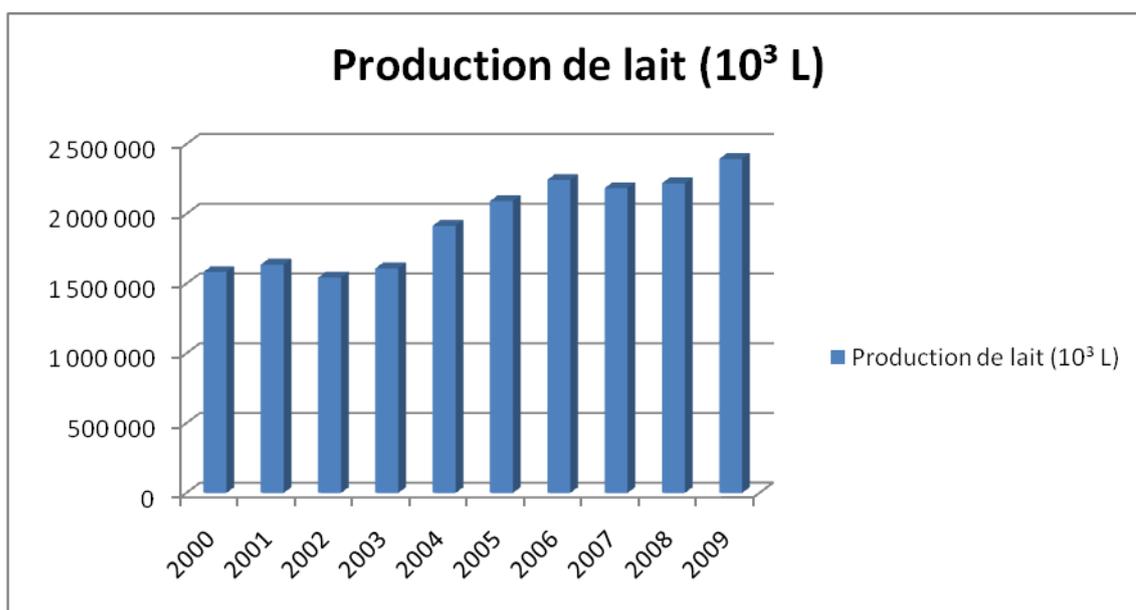
Tab 06 : Evolution de production de lait durant la période 2000-2009

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production de lait (10 ³ L)	1 583 590	1 637 210	1 544 000	1 610 000	1 915 000	2 092 000	2 244 000	2 184 846	2 219 708	2 394 200

Source : MADR

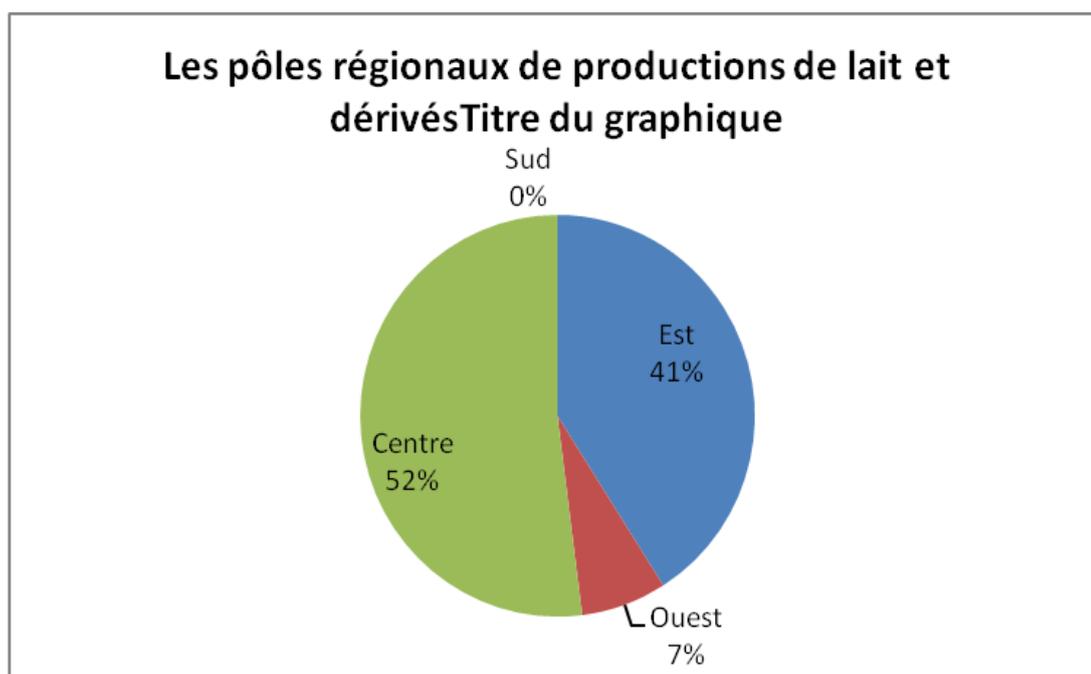
Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig. 11 : Evolution de production de lait



Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 06

Fig. 12: Les pôles régionaux de productions de lait et dérivés



Source : Mohamed KACI et Yacine SASS, Op.cit, p 22

Le graphique montre la part prépondérante de la région Est qui représente 41% de capacités de production de l'activité lait et produits laitiers au niveau nationale.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

3- Le potentiel agricole en Algérie

L'analyse du potentiel productif agricole du pays fait ressortir: une faiblesse des superficies en terres cultivables; une structure marquée par des aptitudes agro-pédologiques défavorables, une jachère trop importante, et un faible taux d'irrigation et de mobilisation des eaux. Ces contraintes ont comme conséquence, la faiblesse des superficies et de la production fourragère et pastorale, constituant ainsi un obstacle majeur au développement de l'élevage des ruminants en Algérie. On constate que le terrain affecté à l'agriculture ne présente que 17,8 % de la superficie totale durant la période 2005-2011.

Tab 07 : Répartition de l'espace agricole en Algérie (en hectare)

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
1- Superficie Agricole Utile (S.A.U.)	8 424 760	8 423 340	8 435 028	8 445 490
1-1.Terres labourables	7 489 273	7 492 882	7 501 489	7 501 395
-Cultures herbacées	3 925 971	4 069 380	4 225 784	4 254 887
-Terres au repos	3 563 302	3 423 502	3 275 705	3 246 508
1.2. Cultures permanentes	935 487	930 458	933 539	944 095
-Prairies naturelles	24 297	24 550	24 750	24 820
-Vignobles	87 375	82 743	80 423	77 730
-Plantations fruitières	823 815	823 165	828 366	841 545
2. Pacages et parcours	32 884 875	32 955 880	32 938 300	32 942 086
3. Terres improductives des exploitations agricoles*	1 126 355	1 087 700	1 071 022	1 056 284
Total terres utilisées par l'agriculture (1+ 2+ 3)	42 435 990	42 466 920	42 444 350	42 443 860
Terres alfatières	2 478 000	2 504 990	2 504 990	2 504 990
Terres forestières (bois, forêts, maquis,...)	4 228 000	4 227 700	4 254 800	4 255 840
Terres improductives **	189 032 110	188 974 490	188 969 960	188 969 410
Total autres terres	195 738 110	195 707 180	195 729 750	195 730 240
Total superficie territoriale	238 174 100	238 174 100	238 174 100	238 174 100

Source : MADR

* : Ces terres comprennent des fermes, bâtiments, cours, aires à battre, chemins, ravins etc....

** : non affectées à l'agriculture.

3-1 Production de fourrages naturels

La nutrition animale est la principale source de la production quantitative et qualitative des viandes, lait, œufs, miel et sous produit animaux (cuirs et peaux, laines). L'alimentation animale à partir de la jachère cultivée et en repos, des parcours et pacages, des herbages

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

forestiers constitue avec les aliments de bétail industriels les principales ressources nutritionnelles du cheptel en Algérie.⁽¹⁾

Les superficies occupées par les fourrages non cultivés, sont beaucoup plus importantes, ils représentent 82 à 88% de la surface fourragère totale, et sont formés essentiellement des prairies temporaires annuelles, des prairies permanentes, des parcours forestiers, et des ressources pastorales steppiques.

Les prairies naturelles, selon leur situation écologique, ont été reconverties en: céréales, vesce-avoine, arboriculture, et cultures maraîchères. Avec le partage des terres étatiques, le processus de défrichement s'est accéléré, et les cultures rentables ont pris place (plasticulture, arboriculture...)⁽²⁾

Tab 08: Evolution des superficies de production de fourrages naturels entre 2005 et 2011

Années	Fourrages Naturels	Superficies (ha)	Production (Qx)
2005	prairie naturelle	26 070	601 860
	jachères fauchées	118 667	2 254 120
2006	prairie naturelle	25 548	578 885
	jachères fauchées	140 177	2 309 895
2007	prairie naturelle	25 462	605 565
	jachères fauchées	202 299	4 386 765
2008	prairie naturelle	24 297	568 570
	jachères fauchées	147 430	2 919 295
2009	prairie naturelle	24 550	674 290
	jachères fauchées	244 733	5 976 760
2010	prairie naturelle	24 750	672 230
	jachères fauchées	199 412	4 787 470
2011	prairie naturelle	24 820	768 375
	jachères fauchées	217 034	4 813 210

Source : DSA Guelma 2014

Les superficies consacrées à la production des fourrages naturels ont augmenté de 144 737 ha durant la campagne agricole 2005 à 241 854 ha durant la campagne agricole 2011. Même constat a été observé pour la quantité de fourrages naturels produite, comme montre le tableau 8, une augmentation de 5 581 585 quintaux en 2011 est nettement supérieure à celle produite en 2005 à savoir 2 855 980 quintaux.

¹ Abd Elhamid Abd Elaziz, **Quelle agriculture pour l'Algérie**, OPU, Alger, 2009, p 82.

² Abdeldjalil Mohamed Cherif, Op.cit, pp 26-27.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Tab 09: Superficies et production des fourrages artificiels consommés en vert (2005-2011)

Fourrages	superficies/ production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Mais - sorgho	Superficies (ha)	7 087	5 548	6 111	6 015	7 075	7 687	10 158
	Production (Qx)	938 720	823 840	1 085 010	1 071 335	1 236 678	1 825 970	2 282 730
Trèfle et Luzerne	Superficies (ha)	6 604	7 521	7 870	6 336	8 377	10 033	10 964
	Production (Qx)	1 174 380	1 402 264	1 317 765	1 231 135	1 799 933	2 906 197	2 847 150
Orge avoine et seigle en vert	Superficies (ha)	74 315	96 860	74 797	81 148	75 506	91 446	104 290
	Production (Qx)	5 709 720	5 767 896	5 875 400	5 816 850	7 821 813	8 052 077	9 380 646
Autres	Superficies (ha)	1 297	1 220	3 675	5 937	29 062	12 092	11 227
	production (Qx)	197 550	261 000	394 245	336 370	1 278 180	231 886	419 514

Source : DSA Guelma 2014

L'évolution des superficies ainsi que la production de fourrages vert de différente culture utilisées pour l'alimentation des animaux d'élevage, montre que la production de

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

l'Orge avoine et seigle en vert ont beaucoup régressé ces dernière années part rapport au Maïs – sorgho ; Trèfle et Luzerne.

Tab 10: superficies et production des fourrages artificiels consommés en Sec

Fourrages	superficies/ production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Vesce avoine	Superficies (ha)	47 242	58 490	58 487	47 858	43 930	63 178	37 506
	production (Qx)	1 345 740	1 520 130	2 038 800	1 354 790	1 786 619	1 748 674	1 413 650
Céréales reconvertis en fourrages sec	superficies (ha)	152 904	247 124	65 352	238 157	27 172	241 324	120 741
	production (Qx)	2 243 810	2 196 190	699 350	1 763 975	482 728	1 351 160	1 393 325
Divers	superficies (ha)	192 500	190 791	272 994	201 262	223 487	241 305	247 316
	production (Qx)	4 898 040	4 275 600	7 169 110	4 160 025	9 180 680	9 589 105	7 739 395

Source : DSA Guelma 2014

Ces fourrages concernent essentiellement vesce avoine, céréales reconvertis en fourrages sec. On peut remarquer à ce propos que les superficies et la production de ces deux types de fourrages ont diminué pendant cette période.

3-2 Contraintes et difficultés de la relance de la filière lait en Algérie :

Compte tenu des efforts réalisés en matière de restructuration du cheptel par la substitution de races étrangères aux races locales, les progrès obtenus paraissent clairement qu'ils sont insuffisants. Divers facteurs expliquent cette situation, parmi lesquels nous pouvons citer:

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

3-2-1 Les contraintes liées à l'environnement

❖ L'alimentation

Les déficiences de l'environnement influent fortement sur l'évolution de l'élevage bovin en Algérie, il est lié au sol pour son alimentation et son affouragement en vert, en effet l'implantation des ateliers bovins laitiers dans des régions à forte densité de la population a conduit à la concurrence acerbe entre l'agriculture et la consommation en eau potable, ce qui favorise les cultures les plus rémunératrices, ainsi, la mauvaise conduite est la cause de la diminution des performances des vaches ; la faible disponibilité alimentaire concourt à de graves conséquences, les éleveurs privés qui gèrent la majorité du total du bovin local ne bénéficient pas des programmes de soutien alimentaire, ceci s'ajoute à un manque de pâturage. Tous ces facteurs sont à l'origine de conduire les animaux à l'abattoir pour minimiser les pertes financières.

❖ Le climat :

Le climat des pays du Maghreb est caractérisé par des périodes de sécheresse qui baisse la production laitière et le rendement des élevages, les fortes températures estivales (plus de 34°C), influent négativement sur la production laitière.

3-2-2 La qualification des éleveurs

Le manque de la technicité de la main d'œuvre est à l'origine de la mauvaise conduite technique des élevages. Ces mauvaises techniques sont traduites par un faible rendement.

3-2-3 L'état sanitaire des animaux

La sensibilité des vaches BLM à certaines maladies et aux mauvaises conditions d'élevage constitue une contrainte pour l'élevage, des avortements des vaches laitières au cours du 6ème et 7ème mois sont dues à des pathologies, des mammites, de brucellose ou une absence d'un programme prophylactique et mauvaises mesures hygiéniques au niveau des bâtiments d'élevage. ⁽¹⁾

Pour surmonter ces handicaps et obtenir une relance sérieuse de la production domestique et de sa collecte, la filière lait fait, depuis 2009, l'objet d'un programme ambitieux de modernisation concernant tous les segments de la filière. Ce programme révisé le système des prix en vigueur dans la filière et améliore l'efficacité des mesures d'appui aux éleveurs, tout en réorientant l'activité des laiteries de manière à collecter davantage de lait cru local. Un

1 BENDIAB Nesrine, **Analyse de la conduite d'élevage bovin laitier dans la région de Sétif**, mémoire de magistère, université de Sétif, 2012, pp18-19.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

premier bilan des actions engagées peut aujourd'hui être établi pour vérifier l'existence d'une nouvelle dynamique. ⁽¹⁾

Parmi les contraintes entravant le développement de la filière l'on peut citer :

- Eparpillement de la filière sur l'ensemble du territoire national (il existe 1518 communes productrices de lait dont 639 communes réalisent 80% de la production).
- Prédominance de l'élevage extensif au détriment de développement de grandes fermes de production intensive.
- Fixation du prix du lait à la consommation à un niveau bas ce qui rend très difficile la couverture des charges de sa production ;
- Utilisation massive de lait en poudre dans les usines de transformation, un lait largement répondeur sur le marché mondial à des prix concurrentiels ;
- Organisation inadaptée des réseaux de collecte suivant les bassins de production et autour des unités de transformation. ⁽²⁾

4 -les politiques de réhabilitation de la production laitière nationale

La nouvelle politique vise la levée des contraintes qui viennent d'être présentées, et particulièrement les distorsions créées par le système des prix administrés. Les réformes économiques veulent encourager le développement de la production locale et sa collecte, ainsi que la mobilisation et la responsabilisation de tous les professionnels de la filière.

La politique de réhabilitation de la production laitière nationale est articulée autour de trois principaux programmes :

4-1 La promotion de collecte de lait cru

Cette promotion se traduit par une prime d'incitation de 4 DA par litre, octroyée à l'éleveur qui livre son lait à la transformation. Pour encourager l'organisation de coopératives de collecte, une aide complémentaire de 2 DA est destinée à de telles coopérations pour chaque litre de lait collecté et livré. Et pour l'augmentation de production et sa livraison, il existe un soutien de 12 DA pour tous les éleveurs produisant du lait cru de vaches, chèvres, brebis et chammelles, et un soutien de 5 DA pour les collecteurs et centres de collecte. ⁽³⁾

1 F. CHEHAT, La filière lait en Algérie: un défi à relever, Ecole Nationale des sciences vétérinaires, 2010, 8^{èmes} Journées Scientifiques Vétérinaires 18-19 Avril 2010, p10 .

2 Sawsan Kacimi El Hassani, Op. cit, pp 159-160.

3 FNDA N° 2023 du 15 /12/2008

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

4-2 L'incitation a la réalisation de mini-laitières

La filière lait bénéficie de diverses mesures de soutien de l'état à travers le fond national de développement de l'investissement agricole (FNDIA). Ces mesures visent deux principaux objectifs :

- Le développement de la production et de la productivité;
- La protection et le développement des patrimoines génétiques des espèces animales.

4-2-1 Le développement de la production et de la productivité

Les mesures de soutien visant à réaliser cet objectif concernent cinq types d'actions :

- L'acquisition de matériels et d'équipement spécialisés d'élevage ;
- La réalisation d'infrastructures spécialisées pour la collecte ;
- Le transport du lait ;
- Le contrôle de la qualité du lait ;
- L'aménagement des bâtiments d'élevage bovin laitier. Cette action est soutenue par l'état à hauteur de 30 % des coûts d'aménagement et de réfection des étables. Ce soutien est toutefois plafonné à 500 000 DA

4-2-2 La protection et le développement des patrimoines génétiques des espèces animales

Cet objectif est poursuivi à travers un soutien apporté à deux types d'actions :

- **L'insémination artificielle bovine, ovine et caprine:** un soutien de 1800 DA par insémination artificielle fécondante est accordé aux éleveurs disposant de vaches laitières améliorées (BLA), moderne (BLM) et/ou de races locales dépistées. Les éleveurs d'ovin et/ou de caprin bénéficient quant à eux d'un soutien de 850 DA par insémination artificielle fécondante.
- **La production de reproducteurs bovins et création de pépinières de génisses:** la production ou l'acquisition de reproducteurs issus de l'insémination artificielle est soutenue à hauteur de :
 - 10 000 DA par vête âgée entre 3 mois 6 mois ;
 - 50 000 à 60 000 DA pour une génisse gestante par insémination artificielle âgée entre 18 et 24 mois
 - 30 000 DA pour un taurillon de testage à l'âge de 8 mois. ⁽¹⁾

¹ Maghni Billel, analyse des politiques de soutien a l'agriculture, 7 journées de recherches en sciences sociales INRA – SFER – CIRAD à Agro campus Ouest (Centre d'Angers), les 12 et 13 décembre 2013)

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Tab11 : Le soutien à la filière lait (éleveurs et collecteurs)

	Action soutenue		Niveau de soutien (%)	Plafond (DA)	Destination
Acquisition de matériel et d'équipement spécialisés d'élevage	Acquisition d'abreuvoirs automatiques y compris la tuyauterie		30	40 000	Pour tout éleveur disposant d'une étable de moins de 6 vaches
	Matériel laitier	Cuve de réfrigération de 250 – 1000 litres	30	265 000	/
		Chariot trayeur	30	85 000	/
		Equipement de salle de traite	30	750 000	/
		Lactoduc	30	450 000	/
Aménagement des bâtiments d'élevages		30	500 000	Pour l'aménagement	
Réalisation d'infrastructures spécialisées pour la collecte	Centre de collecte primaire		30	160 000	Pour une cuve de 500 Litres
	Centre principal de collecte		30	Selon le volume de la cuve	/
	Transport de lait		30	Plafonnée selon le volume de citerne	/
	Contrôle de la qualité de lait		30	35 500	Pour l'acquisition de valisette de contrôle
Protection et développement du patrimoine génétique des espèces animales	Soutien a l'insémination artificielle bovine		/	1800	Par insémination artificielle fécondante
	Soutien a la production de reproducteurs bovins		/	Entre 10 000 et 50 000	/
	Soutien au pépinière de génisse		/	Entre 10 000 et 60 000	/

Source : (MADR décision FNDA N° 2023 du 15 /12/2008)

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

4-3 L'incitation à la Production de fourrages

Tab12 : Le soutien à la Production de fourrages

	libellé	Soutien %	Plafond (DA)	Destination
Production de fourrages	Développement de la production et de la productivité des fourrages	50	6 000 DA /HA	Pour tout exploitant agricole intégrant les cultures fourragères dans son système de production
	Acquisition d'ensileuse	30	40 000 par exploitation	Pour tout exploitant pratiquant l'ensilage
	Construction de silo		500 DA / m ³ pour un maximum de 100 000 DA/ exploitation	Pour tout exploitant éleveur disposant de six vaches au minimum et d'infrastructure de volume de 250 m ³ minimum

Source : (MADR décision FNDA N° 2023 du 15 /12/2008)

Le développement de la production de fourrages conduit directement au développement de la production de lait cru, et afin de motiver les éleveurs l'état a offert plusieurs promotions, comme :

- la promotion de l'insémination à la ferme, où les éleveurs qui ont recours à l'insémination artificielle pourront bénéficier d'une aide s'élevant à 75 % du coût.
- la promotion de l'investissement à la ferme, où les éleveurs disposant de douze vaches laitières et plus peuvent bénéficier d'un financement à concours de 50 % des installations d'étables, des équipements d'irrigation et de matériels de récolte, et à 30 % pour les matériels laitiers.

Quand on parle de production, il est nécessaire de parler des prix de vente de cette matière qui est le lait. Et dans ce propos là, il est à noter que les prix à la consommation fixés par l'Etat sont bien en deçà du prix du lait cru, et ne couvrent pas les coûts de revient des producteurs de lait et des transformateurs. Cette situation critique a incité l'état à soutenir les prix de ces produits grâce à une "taxe compensatoire" qui transite par un compte du Trésor

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

appelé "Fonds de compensation des prix". L'objectif de ce fonds est de garantir le soutien des prix à deux niveaux :

- **Le soutien des prix à la production** est fondé sur la fixation d'un prix minimum garanti (PMG) pour la collecte du lait cru domestique. La subvention accordée est destinée à absorber la différence entre le PMG et le prix de référence qui est fixé en fonction du prix de revient moyen à l'importation. L'objectif recherché est de supprimer l'avantage comparatif existant au profit de la poudre de lait, pour inciter les entreprises de transformation à collecter le lait cru local.

-**Le soutien des prix à la consommation** doit compenser l'écart entre le coût de revient du lait transformé et son prix de vente fixé réglementairement. La subvention à la consommation concerne aussi bien le lait local que le lait reconstitué à partir de la poudre importée ; mais elle s'applique uniquement aux laits de consommation ; les produits laitiers ne sont pas soumis à un régime de prix administré. ⁽¹⁾

5 - Les politiques de Renouveau Agricole et Rural en Algérie

Les axes stratégiques de mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Cette politique passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation.

Il s'agit ainsi de réduire les vulnérabilités dans le cadre d'un partenariat public-privé et grâce à une forte implication des différents acteurs et à l'émergence d'une nouvelle gouvernance dans la politique agricole et ce à travers l'accompagnement de:

- ✓ L'accroissement de la production nationale en produits de large consommation (blé, dur, lait) assurant un taux de couverture moyen minimal de 75 % des besoins;
- ✓ La modernisation et la diffusion des progrès technologiques dans les exploitations agricoles (irrigation adaptée, fertilisation, mécanisation, utilisation des semences et géniteurs améliorés...)
- ✓ La modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production nationale et d'approvisionnement en intrants et services à l'agriculture ;
- ✓ La mise en place des systèmes de régulation interprofessionnels, fédérant les différents maillons des filières de large consommation (SYRPALAC) tels que les céréales, lait,

1 A. Bencharif, **Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie: états des lieux et Problématiques** ; Série B. Etudes et Recherches, n° 32 « centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes » CIHEAM, Espagne, pp 37-38

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

pomme de terre, oléiculture, viandes ...etc. créant les conditions de stabilisation des marchés ;

- ✓ La généralisation et l'extension des systèmes d'irrigation agricole en visant 1,6 millions d'hectares, à la fin de 2014, contre près de 900.000 hectares déjà irrigués.
- ✓ Le développement des capacités nationales pour atteindre l'autosuffisance dans la couverture des besoins en matière de semences, plants et géniteurs.
- ✓ Le développement des espaces ruraux équilibrés, harmonieux et durable.

La politique de Renouveau Agricole et Rural, instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire, se décline en trois volets complémentaires :

- Le Renouveau Agricole,
- Le Renouveau Rural,
- Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs.

5-1 La politique de Renouveau Agricole

Elle se traduit, en termes opérationnels, sous forme de trois grands types d'actions :

- ❖ Le lancement de programmes d'intensification et de modernisation qui visent l'accroissement de la production et de la productivité ainsi que l'intégration des filières concernées. Il s'agit des programmes qui ciblent les céréales, le lait cru, les légumes secs, la pomme de terre, l'oléiculture, la tomate industrielle, l'arboriculture, la phoeniciculture, les viandes rouges et l'aviculture. Ces programmes se déclinent sous forme d'actions de généralisation des systèmes économes en eau, de développement des ressources alimentaires pour les cheptels, de développement de la production de semences, de plants et de géniteurs ainsi que de développement de la mécanisation et de la fertilisation tout en développant et en renforçant les capacités managériales des différents acteurs;
- ❖ La mise en place d'un système de régulation (SYRPALAC) qui a deux objectifs : d'une part, sécuriser et stabiliser l'offre de produits de large consommation (céréales, lait, huiles, pomme de terre, tomate, viandes) et, d'autre part, assurer une protection des revenus des agriculteurs et celles des consommateurs. Pour atteindre ces deux objectifs, les actions programmées visent à renforcer les instruments nécessaires à la régulation ainsi que les capacités nationales de stockage des produits agricoles et les capacités d'abattage des animaux.
- ❖ La création d'un environnement incitatif et sécurisant grâce au lancement du crédit de campagne sans intérêt « RFIG », au renforcement du crédit leasing pour l'acquisition de machines et matériels agricoles, à un dispositif d'assurance efficace contre les baisses de

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

rendement et les calamités agricoles (FGCA), au renforcement de la mutualité rurale de proximité, au soutien des organisations professionnelles et interprofessionnelles, à une meilleure adaptation des mécanismes de soutien et des circuits d'approvisionnement en intrants ainsi qu'à travers un effort de sécurisation foncière.

5-2 La politique de Renouveau Rural

Cette politique se base sur une approche novatrice du développement rural (les Projets de Proximité du Développement Rural Intégré, PPDRI) et cible prioritairement les zones où les conditions de production sont les plus difficiles pour les agriculteurs (montagnes, steppe, Sahara).

Elle vise également à réinsérer, dans l'économie nationale, les zones marginalisées en mettant en valeur les ressources locales et les produits de terroir jusque là négligés. Ces zones sont ainsi appelées à devenir une source potentielle d'exportations agricoles algériennes.

Pour concrétiser ces objectifs, le Renouveau Rural fera appel à deux outils: le Système d'Information du Programme de Soutien au Renouveau Rural (SI-PSRR) et le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Durable (SNADDR). Pour l'utilisation de ces deux outils, il applique, selon le cas, l'une ou l'autre des deux approches suivantes : le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) ou le Projet de Proximité de Lutte Contre la Désertification (PPLCD), impliquant la prise en charge du développement local par les communautés rurales ciblées. Le Renouveau Rural s'appuie sur cinq programmes qui ont pour objectifs :

- la protection des bassins versants,
- la gestion et la protection des patrimoines forestiers,
- la lutte contre la désertification,
- la protection des espaces naturels et des aires protégées
- la mise en valeur des terres et fait aussi appel à une intervention intégrée et intersectorielle au niveau de la base. ⁽¹⁾

La mise en œuvre des programmes de développement rural à travers le lancement de plus de 8300 projets a permis :

- de toucher plus de 8000 localités rurales situées au niveau de 1432 communes ;
- de bénéficier à plus d'un million cent milles ménages ruraux, soit près de 6 millions d'habitants ;

1 www.minagri.dz, La politique de renouveau agricole et rural en Algérie ; MADR/Novembre 2010, pp 2-3

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

- La création de plus de 268000 équivalents emplois permanents dont 107000 représentant les porteurs de projet ou bénéficiaires d'action individuelle ;
- la création d'actifs par l'installation de vergers arboricoles sur 74000 ha dont 61300 ha en olivier, au profit de 80000 ménages ruraux bénéficiaires ;
- la mise en place d'unité d'élevage familial au profit de 9800 porteurs de projets dont 247 femmes.⁽¹⁾

5-3 La politique de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux Producteurs

Elle se traduit dans un programme d'envergure de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique qui engage le pays dans la voie:

- ✓ d'une modernisation des méthodes de l'administration agricole;
- ✓ d'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation et la vulgarisation agricole afin de faciliter la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur.
- ✓ d'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les Institutions et organismes chargés de l'appui aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur ;
- ✓ d'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

Le programme quinquennal 2010-2014 a mobilisé près de 1000 milliards de dinars de ressources publiques dans la mise en œuvre des différentes mesures et actions d'incitation à l'investissement privé concrétisant l'orientation de l'état de consacrer 200 milliards de dinars/an pour soutenir le renouveau agricole et rural. Il est attendu de ce programme, à la fin de 2014 l'amélioration de la sécurité alimentaire de l'Algérie induite par les effets conjugués:

- ❖ **d'une amélioration du taux de croissance de la production agricole moyenne:** passant d'un niveau moyen de 6% par an (période 2000-2008) à 8,33% sur la période 2010-2014.
- ❖ **de l'accroissement de la production nationale et l'amélioration de son intégration et de sa collecte:** la stabilisation de la production céréalière à 54 millions de quintaux (réduction des importations d'orge et de blé dur), et celle du lait à plus de 3 milliards de litres avec un milliard de litres collecté (à intégrer pour répondre aux

¹ Evaluation de la mise en œuvre des programmes de renouveau rurale ; MADR ; 20^{ème} session d'évaluation ; 09 Mars 2014.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

besoins en laits pasteurisés) devrait influencer aussi de manière effective sur le niveau des importations de la poudre de lait.

- ❖ **du renforcement du développement durable et équilibré des territoires et l'amélioration des conditions de vies des populations rurales:** à travers 10200 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) dans 2174 localités rurales. Ils permettront d'améliorer les conditions de vie de 727000 ménages ruraux soit près de 4471000 habitants et d'avoir un impact sur la préservation et la valorisation de 8,2 millions d'hectares situés dans les zones de montagnes, les espaces steppiques et les zones sahariennes.
- ❖ **de la relance durable de l'appareil industriel national et l'amélioration de l'intégration agro-industrielle:** les mesures mises en place dans le cadre du renouveau agricole en matière de soutien à l'intensification des filières auront des effets importants sur le développement d'une industrie agricole et d'un réseau de petites et moyennes entreprises de production d'intrants et de services à l'agriculture notamment pour répondre aux besoins importants générés par le programme.
- ❖ **de la création d'emploi:** la création de près de 1200000 équivalents emplois permanents, notamment dans des zones pauvres en opportunités de création d'emplois et de création de revenus hors agriculture. ⁽¹⁾

6- La situation de la filière lait dans la wilaya de Guelma

6-1 Présentation de la wilaya de Guelma

6-1-1 Situation géographique

La Wilaya de Guelma se situe au Nord-est du pays et constitue, du point de vue géographique, un point de rencontre, voire un carrefour entre les pôles industriels du Nord (Annaba et Skikda) et les centres d'échanges au Sud (Oum El Bouaghi et Tébessa). Elle occupe une position médiane entre le Nord du pays, les Hauts plateaux et le Sud. La wilaya de Guelma s'étend sur une superficie de 3.686,84 Km², est limitrophe aux Wilayas de: Annaba, au nord, El Taref au nord-est, Souk Ahras à l'est, Oum El-Bouaghi au sud, Constantine à l'ouest et Skikda au nord-ouest.

6-1-2 Situation démographique

La population totale de la wilaya est estimée à 506.007 habitants, soit une densité de 164 habitants par Km². La population ayant un âge inférieur à 15 ans représentant 34% du total de la population, constitue dans les années à venir une importante ressource humaine.

1 www.minagri.dz, La politique de renouveau agricole et rural en Algérie ; MADR/Novembre 2010, P 4-6

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

6-1-3 Le relief

La géographie de la Wilaya se caractérise par un relief diversifié dont on retient essentiellement une importante couverture forestière et le passage de la Seybouse qui constitue le principal cours d'eau. Ce relief se décompose comme suit: Montagnes: 37,82 %, Plaines et Plateaux: 27,22 %, Collines et Piémonts: 26,29 %, Autres: 8,67 %.

6-1-4 Le climat

Le territoire de la Wilaya se caractérise par un climat subhumide au centre et au nord et semi aride vers le sud. Ce climat est doux et pluvieux en hiver et chaud en été. La température qui varie de 4° C en hiver et à 35.4°C en été, est en moyenne de 17,3° C. Quant à la pluviométrie, on enregistre: 654 mm/an à la station de Guelma, 627 mm/an à la station d'Ain Larbi, 526 mm/an à la station de Medjez Amar. Cette pluviométrie varie de 400 à 500 mm/an au sud et jusqu'à près de 1000 mm/an au nord. Près de 57% de cette pluviométrie est enregistrée pendant la saison humide (Octobre- Mai).

6-1-5 Les Ressources Naturelles et Humaines

D'une vocation essentiellement agricole, la Wilaya de Guelma recèle un important potentiel, à savoir :

- Surface agricole Totale (SAT) : De 264.618 Ha, soit 71,77 % de la superficie totale.
- Surface agricole utile (SAU) : De près de 187.338 ha soit 50,81 % de la superficie totale de la Wilaya et 70,80 % de la S.A.T.
- Superficie forestière de 113.182 ha, soit un taux de 30,70 % de la superficie totale de la Wilaya.

La Wilaya de Guelma, étant à vocation agricole, son secteur primaire ne suffit plus à absorber les demandeurs d'emploi. Quant aux unités industrielles, elles sont non seulement saturées mais soit en situation de difficultés, soit de non expansion économique. En ce qui concerne les habitants de la wilaya, nous notons d'après les statistiques de l'année 2011 :

- Population active: 258.823 soit un taux d'activité de 51,15 %.
- Population occupée: 177.113 personnes occupées, soit 68,43 % de la population active.
- Population au chômage : près de 26.892 chômeurs.
- Taux de chômage: près de 10,39 %.

6-1-6 Les opportunités d'investissements de la wilaya

La vocation agro pastorale de cette wilaya est fortement marquée de par les atouts dont elle dispose. Plusieurs créneaux s'offrent aux investisseurs pour intensifier cette, vocation première et créer de la valeur ajoutée par intégration verticale des activités.

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Les cultures à développer qui nécessitent des investissements sont : Cultures fruitières ; Cultures maraîchères ; Céréaliculture et Cultures industrielles. Pour les superficies, notons que:

S.A.T : 264.618 ha, soit 71,77 % de la superficie totale de Wilaya.

S.A.U : 187.338 ha, soit 50,81 % de la superficie totale de Wilaya.

Superficie Irriguée: 11.841 ha, soit 6.32 % de la S.A.U.

Cependant, il est attendu que cette superficie évoluera à la hausse grâce à la mise en service totale du périmètre d'irrigation et aux autres projets de mise en valeur en irrigué, pour atteindre, à long terme, 26000 ha, soit 13,88 % de la S.A.U.

6-1-7 Potentialités de développement

- ✓ Un important gisement de marbre rouge situé à Djebel MAHOUNA qui est actuellement mis en valeur partiellement
- ✓ Des sources thermales réputées (HAMMAM DEBBAGH, HAMMAM OULED ALI)
- ✓ Des grottes funéraires de civilisations antiques.
- ✓ Un lac souterrain.
- ✓ Un réseau routier en excellent état totalisant 1 765 km et présentant une densité de 0.48 km/km², supérieure à la moyenne nationale.
- ✓ 02 barrages totalisant 400 millions de m³ de capacité et 27 retenues collinaires.
- ✓ Vocation céréalière de la wilaya de Guelma mondialement connue à travers la région d'OUED ZENATI qui produit du blé dur. Cette wilaya est également une région d'arboriculture de montagne (amandiers, noyers, oliviers, chêne zen et liège).
- ✓ Important cheptel bovin (70 000 têtes), ovins (195 000 têtes) et caprin (42 000 têtes).
- ✓ Des unités industrielles appartenant au secteur public et privé totalisant environ 1500 emplois permanents.
- ✓ Des réserves cynégétiques (sangliers, lièvres, perdrix) très abondantes et actuellement quasi inexploitées au plan touristique.
- ✓ Une main d'œuvre agricole très compétente dans les domaines de l'agriculture de montagne, la céréaliculture et les cultures irriguées (maraîchage, tomates industrielles).⁽¹⁾

1 www.andi.dz

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

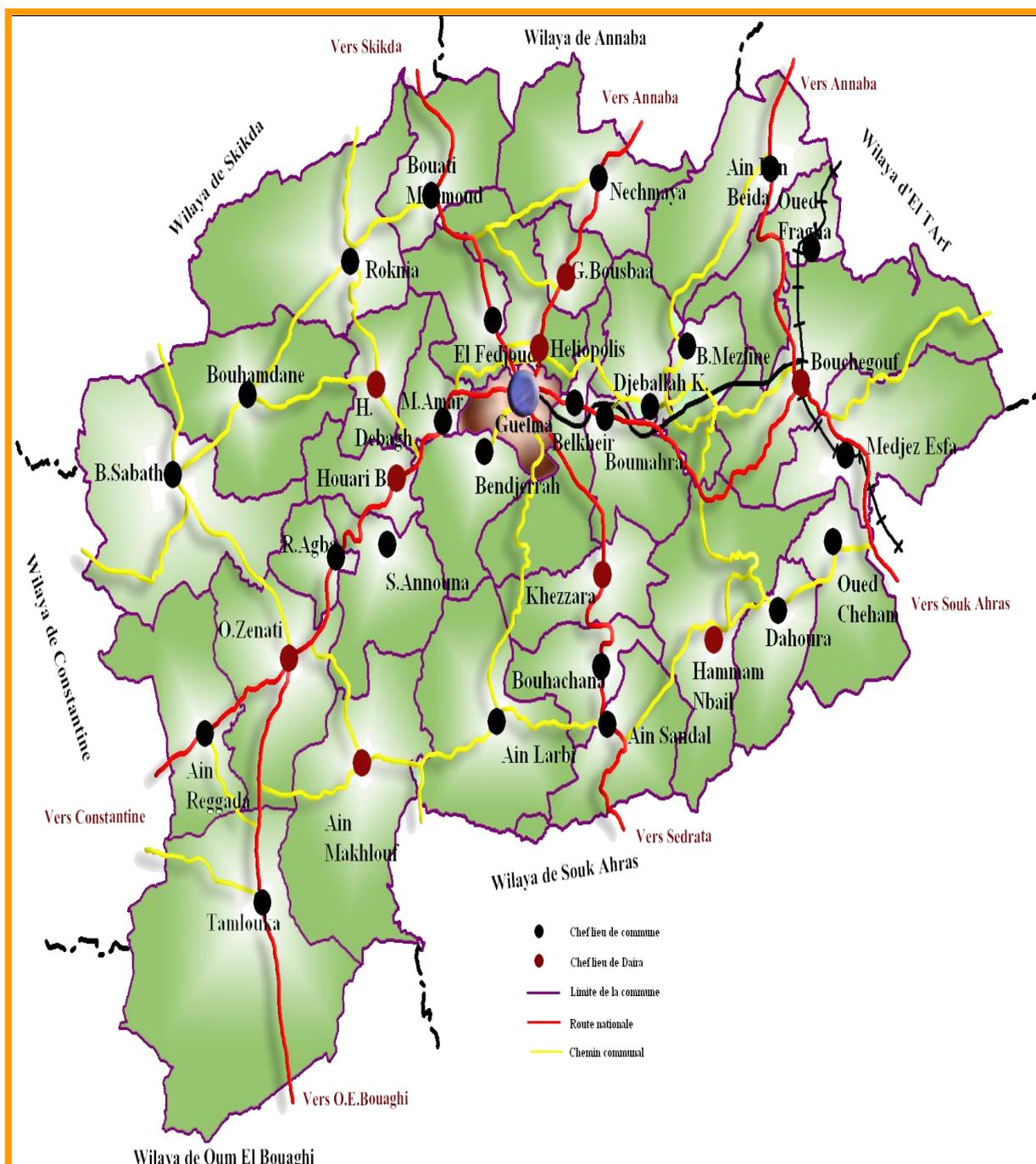
6-1-8 Le secteur des PME

Tab 13 : évolution des PME au niveau de wilaya de Guelma

	2010	2011	2012	%
Nombre total des PME	4538	4840	5209	14,78
Nombre total d'effectifs	15954	20429	23066	44,57
Nombre des PME du secteur agricole	46	48	50	4,34
Nombre des effectifs du secteur agricole	219	298	260	18,72

Source: DDIPI-Guelma- 2014

Fig13 : Carte représentative de la wilaya de Guelma



Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

6-2 Ressources alimentaires du cheptel de la wilaya de Guelma

Tab 14: Evolution des superficies de production de fourrages naturels

Années	Fourrages Naturels	Superficies (ha)	Production (Qx)
2005	prairie naturelle	306	4 600
	jachères fauchées	7 881	161 820
2006	prairie naturelle	306	4 000
	jachères fauchées	8 534	117 790
2007	prairie naturelle	306	5 500
	jachères fauchées	9 947	253 360
2008	prairie naturelle	306	5 100
	jachères fauchées	6 900	144 900
2009	prairie naturelle	306	8 000
	jachères fauchées	7 646	274 610
2010	prairie naturelle	306	10 525
	jachères fauchées	10 295	513 575
2011	prairie naturelle	306	7 860
	jachères fauchées	10 326	460 470
2012	prairie naturelle	306	8 100
	jachères fauchées	12 856	719 404
2013	prairie naturelle	306	9 500
	jachères fauchées	13 729	881 880

Source: DSA Guelma 2014

Tab 15: superficies et production des fourrages artificiels consommés en vert

Fourrages	superficies/ production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Maïs - sorgho	Superficies (ha)	10	-	-	-	-	-	-	-	2
	Production (Qx)	850	-	-	-	-	-	-	-	900
Trèfle et Luzerne	Superficies (ha)	23	48	21	15	39	43	39	38	2
	Production (Qx)	5 000	12 525	3 150	5 000	6 080	13 580	22 560	23 600	1 040
Orge avoine et seigle en vert	Superficies (ha)	1 785	2 681	2 700	3 330	3 291	3 584	4 590	4 765	5 476

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

	Production (Qx)	210 160	241 290	413 960	366 500	567 840	525 810	801 490	914 820	862 550
Autres	Superficies (ha)	-	-	-	-	-	-	-	-	34
	Production (Qx)	-	-	-	-	-	-	-	-	17 800

Source: DSA Guelma 2014

Tab 16: superficies et production des fourrages artificiels consommés en Sec

Fourrages	superficies/production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
		vesce avoine	Superficies (ha)	2 213	1 845	1 357	1 504	347	239	233
	Production (Qx)	59 900	31 000	51 390	31 500	12 245	8 345	9 795	5 610	5 710
céréale reconvertis en fourrages Sec	Superficies (ha)	1 572	187	404	32	118	154	74	30	104
	Production (Qx)	17 600	1 890	9 050	350	6 295	2 865	957	1 680	2 580
Divers	Superficies (ha)	988	1 376	1 047	1 270	2 166	1 736	1 727	1 966	1 824
	Production (Qx)	22 600	29 840	36 220	33 320	73 482	74 065	67 594	86 432	79 725

Source: DSA Guelma 2014

6-3 Le cheptel bovin laitier

Tab 17: Evolution en tête des cheptels au niveau de la wilaya de Guelma (2005-2013)

Années	BOVINS	OVINS	CAPRINS
2005	73 985	340 730	45 365
2006	71 100	335 000	44 300
2007	73 785	369 915	47 175
2008	78 340	380 500	49 650
2009	80 000	410 000	50 000
2010	85 000	435 000	58 000
2011	86 700	444 500	59 400

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

2012	88 300	453 400	60 500
2013	90 400	464 500	62 500

Source : DSA Guelma 2014

Le cheptel bovin a connu une évolution positive (22,18%) entre 2005 et 2013, il est passé de 73,9 mille têtes en 2005 à 90,4 mille têtes en 2013. Aussi Les cheptels ovins et caprins ont évolué positivement au cours de la même période 2005-2013, avec des taux d'évolution respectifs de 36,32% pour l'ovin et 37,77% pour le caprin.

Tab 18: Evolution entête des effectifs du cheptel bovin dans la wilaya de Guelma entre 2005 et 2013

Années	Total Bovins	Total Vaches	bovin laitier moderne (BLM)	Races Locales+ Races Améliorée (BLL+BLA)
2005	73 985	38 900	1 990	36 910
2006	71 100	37 760	2 260	35 500
2007	73 785	40 010	2 350	37 660
2008	78 340	44 055	2 555	41 500
2009	80 000	44 650	2 650	42 000
2010	85 000	48 000	3 000	45 000
2011	86 700	49 690	3 090	46 600
2012	88 300	51 200	3 200	48 000
2013	90 400	53 270	3 470	49 800

Source : DSA Guelma 2014

Ce n'est qu'à partir de 2005 que le bovin a connu une augmentation significative dans son effectif, ce dernier est passé de 73985 têtes à 80000 têtes de 2009 pour atteindre 90400 têtes en 2013 dont : 53270 vaches. Cette augmentation s'explique par la politique d'importation de vaches laitières adoptée par l'Etat.

De 2005 à 2013, la part du bovin laitier moderne (BLM) dans le total du bovin laitier tend à augmenter en passant de 1990 à 3470. Ces proportions trouvent une explication dans le fait que c'est le système d'élevage extensif qui est dominant au niveau de la wilaya de Guelma.

6-4 Évolution de la production et de la collecte du lait cru dans la wilaya de Guelma

Tab 19: Evolution de la production du lait cru au niveau de la wilaya de Guelma durant la période 2005-2013

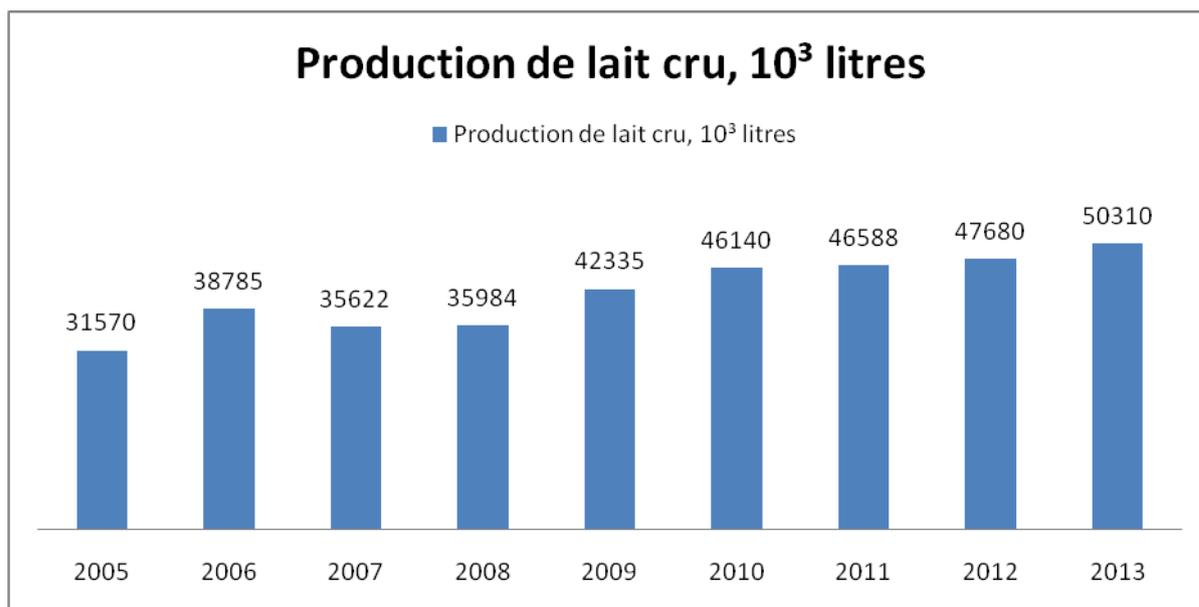
Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production de lait cru, 10 ³ litres	31 570	38 785	35 622	35 984	42 335	46 140	46 588	47 680	50 310

Source : DSA Guelma 2014

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Les données du Tableau 19 montrent une évolution remarquable de la production laitière de 2005 à 2013, passant de 31,57 millions de litres de lait à 50,31 millions. Par contre, la diminution enregistrée en 2007 et 2008 par rapport à l'année d'avant, peut être attribuée d'une part aux conditions climatiques qui ont prévalu dans la région à la fin 2006 et d'autre part à la hausse des prix de l'aliment de bétail et du foin. La production laitière en Algérie est régie par les conditions climatiques et les conditions d'élevage.

Fig14 : Evolution de production de lait cru au niveau de wilaya de Guelma (2005-2013)



Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 19

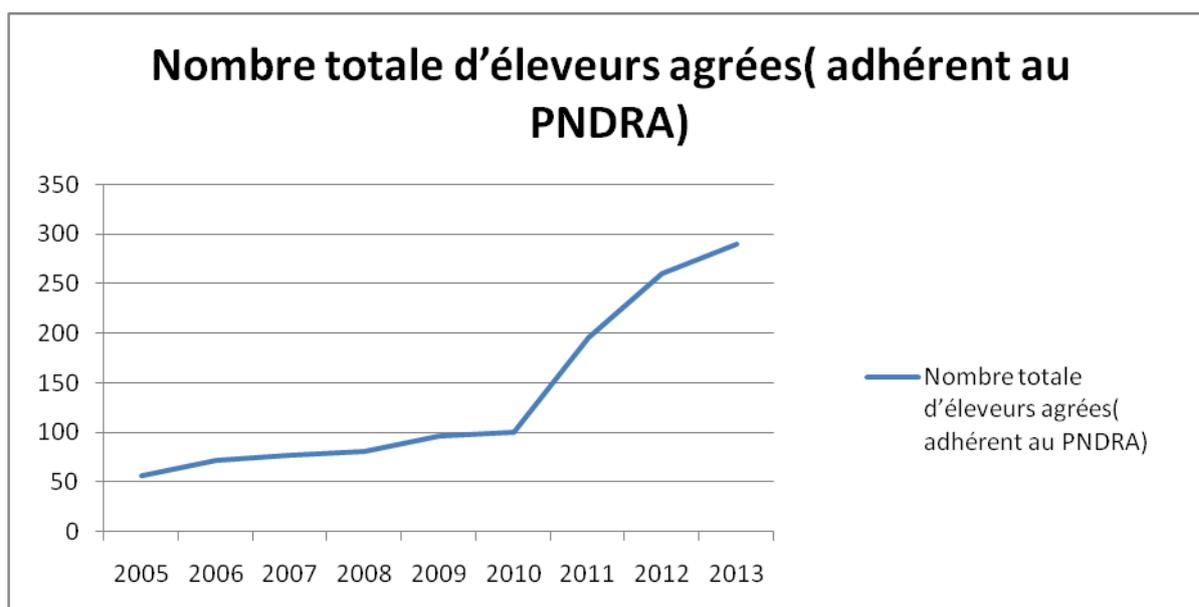
Tab 20: Evolution de nombre d'éleveurs et les prix de vente du lait (2005-2013)

Années	2005	06	07	08	09	10	11	12	2013
Nombre totale d'éleveurs agréés (adhérent au PNDRA)	56	72	77	80	96	100	196	260	290
Prix de vente moyen de lait (DA)	30	30	30	30	30	30	30	30	30

Source: DSA Guelma 2014

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Fig15 : Evolution d'éleveurs agréés au niveau de wilaya de Guelma



Source : travail personnel à partir des données citées dans le tableau 20

Tab 21: Evolution de la quantité en litre vendue chaque année (lait pasteurisé conditionné en sachet et lait de vache) par le SPA laiterie EDOUGH Annaba au niveau de la wilaya de Guelma (2009-2013).

	2009	2010	2011	2012	2013
lait pasteurisé conditionné en sachet	9 866835	9786613	11793513	11471287	11117052
lait de vache	26377	35220	109299	72926	339260
Total	9893212	9821833	11902812	11544213	11456312

Source : SPA Laiterie Edough Annaba 2014

Tab 22 : Les quotas de poudre de lait en tonnes chaque mois (entre 0% et 26%) distribué par l'ONIL pour les unités de transformation au niveau de wilaya de Guelma (2012-2014)

	2012	2013	2014
Sarl Essafia	46	46	46
Sarl Kafek	45,8	45,8	45,8
Eurl Benifoughel	54,2	54,2	54,2
Total	146	146	146

Source : ONIL Annaba 2014

Chapitre I: Aperçu général sur la filière laitière en Algérie

Donc on peut transférer les quotas distribués chaque année par l'ONIL en quantité de lait pasteurisé après la transformation comme indiqué au tableau suivant :

Tab 23 : quantité de lait pasteurisé en litre après la transformation

	2012	2013	2014
Sarl Essafia	5359224*	5359224	5359224
Sarl Kafek	5335920	5335920	5335920
Eurl Benifoughel	6314568	6314568	6314568
Total	17009712	17009712	17009712

Source : ONIL Annaba 2014

* 5359224 = (46x1000)/0,103x12

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Introduction

Par sa position de produit universel, le lait, cet aliment énergétique et nutritionnel, qui ne connaît aucune limite géographique, reste un aliment indispensable et nécessaire dès la naissance. Cependant, compte tenu de sa complexité par rapport à ces caractéristiques organoleptiques, physico-chimiques, bactériologiques et nutritionnelles, sa production comme sa qualité, sont influencées par plus d'un facteur, liée soit à l'animal (de type racial, physiologique ou sanitaire) soit à son environnement (saison et conduite d'élevage). C'est ainsi que la filière est devenue un secteur dynamique, de synergies fertiles entre la production, l'agro-alimentaire, la commercialisation et même le consommateur.

La politique de renouveau de la filière lait, qui doit être une bataille pour réduire notre dépendance en lait et produit laitiers, passe surtout par l'encouragement de la stimulation de toute initiative qui permet de produire et de collecter le maximum de lait et de permettre sa valorisation par la transformation. Parmi les actions prioritaires :

- L'amélioration des aides qui doivent être attractives, par l'adoption de mesures ciblées selon la diversité laitière, la taille et la localisation des unités de production.
- L'augmentation de la productivité par l'amélioration génétique des animaux et non seulement à l'extension continue du nombre d'animaux à élever.
- La modernisation des unités de production et de transformation
- réorganisation de la filière par le renforcement des associations professionnelles ; la formation et l'appui technique.

1- Description et intérêt du projet

La création d'une entreprise est certainement l'une des dernières aventures du XX siècle que l'on puisse tenter à moins de 100 mètres de chez soi. Cette aventure est capable de procurer, à ceux qui la vivent, des plaisirs incomparables car le goût d'entreprendre, le désir d'indépendance et la volonté de maîtriser son propre avenir y trouveront presque toujours leur épanouissement.

1-1 L'idée

Si l'on sait observer le monde qui nous entoure, on peut y trouver une multitude d'idées de création, mais une idée sans marché ne présente aucun intérêt. Bien des créateurs ont cru qu'il suffisait de trouver un produit ou un service nouveau pour que les banquiers et les clients leur tendent les bras. Inversement, d'autres ont pensé que s'ils réussissaient à mettre en place un bon réseau de distribution, ils pourraient ensuite vendre n'importe quoi.⁽¹⁾

¹ Robert papin ; stratégies pour la création d'entreprise ; Dunod, France, 2003, P 2

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Une entreprise ; pour réussir ; doit naturellement répondre à un besoin ; existant ou potentiel. Encore que cette notion de besoin soit relativement subjective dans la mesure où le besoin peut être suscité par l'innovation technologique ou la publicité par exemple. Créer une entreprise ne signifie pas partir de zéro.

En général ; le créateur d'entreprise , s'il ne part pas d'une idée toute faite s'assigne plusieurs objectifs plus ou moins conciliables : recréer son emploi ou s'évader du salariat, faire un travail qui lui plaît , sans supérieur hiérarchique ; prendre de risque ... qui peuvent rapporter gros et tout simplement , mais c'est le plus important , répondre à un besoin et combler une lacune.

Avoir une idée personnelle n'est pas la condition nécessaire pour créer une entreprise. Il reste toujours la possibilité de créer avec les idées ou plus exactement le savoir-faire des autres en s'associant avec un partenaire qui a une idée séduisante ; en achetant un brevet ou une licence, en devenant sous-traitant d'une grande entreprise, en optant la franchise...Comment trouver l'idée de base de la future entreprise ?

Il n'existe pas de véritable méthode pour trouver l'idée qui permettra de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, l'idée peut être le fruit de réflexion approfondie ou d'une longue expérience.

L'idée peut émerger suite à un voyage à l'étranger et résulter de l'adaptation d'un produit, un service, un concept inconnu dans le pays d'origine. Et aussi l'idée est le résultat de : l'observation des attitudes et des comportements des gens dans leur vie quotidienne, la visite des salons et des foires et les discussions avec les fabricants et les utilisateurs des produits et des services.⁽¹⁾

1-2 Présentation du promoteur et de son associé

1-2-1 Le promoteur

Nom : BENARBIA

Prénom : YAZID

Date et Lieu de naissance : 12/06/1977 a Bouati Mahmoud ; Guelma

Situation familiale : Célibataire

Adresse : Cité Benarbia Saddek, Bouati Mahmoud

Mobile : 0667 82 61 20

Diplôme : Mastère en entrepreneuriat et développement internationale

1 Marc Duménil et Christine Lhote, La création d'entreprise : tout ce qu'il faut savoir pour réaliser son projet, éditions Liaisons, 2 édition, 1999, P7-8

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Expérience professionnelle : Administrateur pendant cinq ans, et maintenant occupe le poste de chef de service de la promotion de l'investissement, du développement industriel et du suivi des participations de l'Etat ; au niveau de direction de développement industriel et de promotion de l'investissement de la wilaya de Guelma.

1-2-2 Les Associés :

a-Nom : BENCHEIKH

Prénom : HICHEM

Date et Lieu de naissance : 23/11/1980 a OUARGLA

Situation familiale : Célibataire

Adresse : rue 1Novembre 1954 Ouargla

Mobile : /

Diplôme : ingénieur d'Etat en Agronomie.

Expérience professionnelle : /

b-Nom : Boubaker

Prénom : Abd el Aziz

date et lieu de naissance : 13-07-1980 Batna

Adresse : Cite 5 juillet 1962 Annaba

Mobile : /

Diplôme : ingénieur en biologie

Expérience professionnelle:/

1-3 Localisation du projet

Dénomination : SARL « de l'étable à la table ».

Siege social : commune de Bouati Mahmoud

Caractéristique de la zone : La commune de Bouati Mahmoud s'étend sur une superficie de 88 km² au nord-ouest de Guelma, Elle se situe proche des zones stratégiques telles que le port et l'aéroport d'Annaba distant de 52 km, et le port de Skikda situé à 63 km.la commune de Bouati compte une population de 10130 habitat au 31/12/2011.

Le projet nécessite une superficie de **30 000 M²**, la propriété du terrain est domaniale. Le terrain est utilisé dans le cadre de la concession selon l'ordonnance N° 08-04 du 1^{er} septembre 2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, et après l'accord

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation du Foncier(CALPIREF).

1-4 Description du projet

Les systèmes d'élevage laitier, où que l'on soit dans le monde, doivent pouvoir allier à la fois la rentabilité, la protection de la santé humaine et de la santé des animaux, ainsi que le respect du bien-être animal et de l'environnement.

Pour répondre à ces attentes et accéder aux marchés, tous les intervenants de la filière laitière, de l'éleveur jusqu'au consommateur, ont leur responsabilité.

Premier maillon de la chaîne, les éleveurs et les producteurs laitiers doivent pouvoir retirer de leur produit une valeur ajoutée, tout en ayant des méthodes de production qui satisfont les demandes des transformateurs et des consommateurs.

1-5 Intérêt du projet

Ce projet a de principaux objectifs qu'on peut citer dans ce qui suit:

- Participer à la croissance de l'économie locale;
- Réduire le niveau de chômage à travers la création des postes de travail.
- Relancer et améliorer le secteur agricole.
- Définir la culture de la responsabilité sociale.
- La récupération du fonds d'investissement.
- La réduction de taux d'endettement et lui mettre fin.
- Augmentation des profits et réduction des coûts.
- Expansion du domaine d'activité et bien sûr l'élargissement des parts de marché.
- L'orientation vers l'international à long terme.

2-L'étude de marché

Une étude de marché est d'abord un ensemble de moyens permettant d'obtenir pour un projet les informations économiques et stratégiques nécessaires. De manière plus précise, elle consiste à confronter le projet au consommateur potentiel. L'étude de marché répond à trois questions :

- Quels sont les besoins de l'acheteur potentiel ?
- Quels sont les produits ou services concurrents du projet testé ?
- Quel serait le prix acceptable par le consommateur ?

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

2-1 Tendances et opportunités

Tab 24 : Les quantités de lait pasteurisé distribuées quotidiennement en litre au niveau de la wilaya de Guelma (1er trimestre 2014)

	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014
Laiterie Edough	796257	802521	1051092
Laiterie Benifoughel	335100	294000	357000
Laiterie Essafia	395380	380000	387842
Laiterie Kafek	390000	366000	358952
Laiterie Echourouk	68000	76000	88000
Laiterie Numidia	52000	4000	-
Total	2025937	1871950	2248386

Source: Direction de commerce Guelma 2014

Selon le bulletin N°6 de l'Institut technique d'élevage, la consommation de chaque individu algérien est de 143 litres par an ; ce que fait presque 0,4 litre par jour/ habitant. Donc on peut estimer la consommation de la population de la wilaya de Guelma pour l'année 2013 est égale à $518\ 224 \times 0,4 \times 365 = 75660704L$. Et d'après les statistique de la direction de l'agriculture de la wilaya de Guelma la production du lait cru en 2013 est presque 50 million de litre ce que fait que la production du lait cru est insuffisante. L'évolution de la population de la wilaya de Guelma selon la Direction de planification et d'aménagement territoire (DPAT) pour la période 2009 à 2013 est indiquée dans le tableau suivant:

Tab 25: évolution de la population de la wilaya de Guelma

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Population	494098	500007	506007	512079	518224

Source: DPAT Guelma 2014

A partir de ce tableau, on peut estimer la population et la consommation de lait par les citoyens de Guelma pour les années 2014-2017 à partir de la méthode des moindres carrés.

Pour la population et après les calculs $Y=6032,4x + 487985,8$

Tab 26: prévision de la population de Guelma (2014-2017)

Année	2014	2015	2016	2017
Population	524180	530213	536245	542277

Donc, à partir de ces calculs, on peut estimer la consommation de lait par la population de Guelma pour les prochaines années, en 2014= $524180 \times 0,4 \times 365 = 76\ 530\ 280\ L$

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Tab 27: prévision de la consommation de lait en litre par les citoyens de Guelma (2014-2017)

Année	2014	2015	2016	2017
Consommation (10 ³ Litre)	76530,28	77411,098	78291,770	79172,442

En revanche, la production de lait cru pour les années suivantes peut être estimée par la méthode des moindres carrés comme suit: $Y = 2228,88 x + 30523,82$ (10³ litres)

Tab 28: prévision de la production de lait cru au niveau de la wilaya de Guelma (2014-2017)

Année	2014	2015	2016	2017
Production de lait cru, 10 ³ litres	52812,62	55041,5	57270,38	59499,26

Donc, si on fait une comparaison entre la production de lait (cru et de poudre) et la consommation on constate que : la production de lait cru et lait de poudre est insuffisante par rapport à la consommation. Comme par exemple pour l'année 2014: la consommation = 76530280 Litre, alors que la production = $52812620 + 17009712 = 69822332$ L. Donc, il y a un manque de $76530280 - 69822332 = 6707948$ litres, qui sera complété par les laiteries des wilayas limitrophes. Donc, après les calculs effectués nous pouvons dire qu'il existe des opportunités qui nous motivent à créer ce projet.

2-2 analyses concurrentielles

L'un des principes de la stratégie est de bien analyser l'environnement dans lequel l'entreprise évolue. La démarche stratégique de l'entreprise est, en effet, orientée par les multiples déterminants de l'environnement à savoir les contraintes et les opportunités.

L'environnement peut être abordé de façon étroite. Il s'agit alors pour l'entreprise d'analyser son marché, ses clients, ses concurrents. Mais on peut aussi adopter une perspective plus large intégrant des éléments économiques, juridiques, sociologiques, politiques, démographiques et technologiques.

La difficulté est donc d'apprécier tous ces différents éléments, et d'évaluer leurs impacts sur la conduite et la performance de l'entreprise.

2-2-1 L'analyse du macro-environnement

En tant que système social, toute entreprise est influencée par une multitude de facteurs macro-environnementaux :

- ✓ Les facteurs démographiques (augmentation de la durée de vie, baisse de la natalité, vieillissement ou rajeunissement de la population...), peuvent contrarier ou favoriser le développement de l'entreprise.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- ✓ L'évolution économique constitue aussi un élément important. Le PNB, le taux de chômage ou d'inflation, les coûts salariaux, l'évolution de la consommation, la politique monétaire d'un pays, les taux de change entre monnaies, influencent les stratégies des entreprises.
- ✓ les mutations sociologiques, que ce soit l'accroissement du travail des femmes, la plus grande mobilité sociale ou géographique, l'accroissement des dépenses et du temps accordé au loisir ou l'importance donnée à la protection de l'environnement et à l'écologie.
- ✓ Les facteurs politiques (instabilité gouvernementale, changements de politique) et les contraintes réglementaires (réglementation, droit du travail, législation sociale, fiscalité, mesures protectionnistes, lois anti-trust) orientent le développement et les performances des entreprises.
- ✓ L'évolution technologique modifie radicalement la gestion de certaines activités et détermine la compétitivité des entreprises. Elle crée de l'incertitude : tarder à adopter une technologie peut détériorer une position concurrentielle. Trop se précipiter alors que les standards technologiques ne sont pas stabilisés peut conduire à investir en pure perte.⁽¹⁾

2-2-2 L'analyse sectorielle

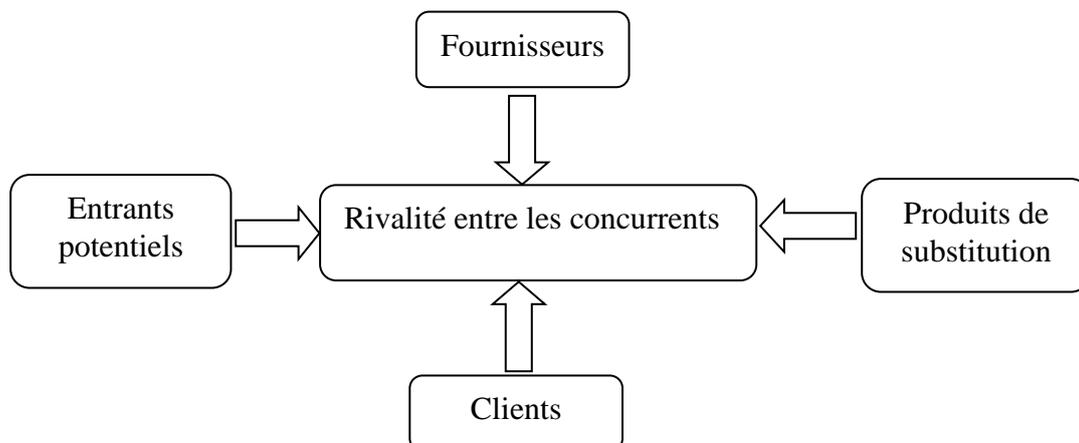
Les entreprises doivent prendre en compte les forces qui structurent la concurrence au sein d'un secteur. Cette approche repose sur les travaux en économie industrielle selon lesquels les structures de marché influent sur la rentabilité globale du secteur et conditionnent la concurrence, le comportement des entreprises et leurs performances. Pour Porter (1982), les conditions de concurrence sont influencées par cinq forces :

- pression des fournisseurs,
- pression des clients,
- produits de substitution,
- barrières à l'entrée et menace de nouveaux entrants,
- rivalité entre concurrents.

¹ <http://almanach-dz.com/index.php> , date 23/4/2014, heure: 17: 35

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Fig16 : Les 5 forces de Porter



Source : Frédéric Leroy, **les stratégies de l'entreprise**, Dunod, France, 4^{ème} édition, 2012, p7

Ce schéma permet, selon Porter, de mesurer l'attractivité d'une industrie et de repérer les acteurs qui sont en position de force.⁽¹⁾

Des relations verticales entre des fournisseurs, leurs donneurs d'ordre, et enfin les distributeurs ou clients de ces derniers. Des forces extérieures à cette organisation verticale structurée venant :

- d'autres industries sous la forme d'innovation ou de substituts ;
- de la réglementation, de la politique publique, ou des forces sociales.

De plus, la concurrence est basée sur un jeu de force avec les fournisseurs, les donneurs d'ordre et les clients pour le partage de la valeur ajoutée.

On dispose ainsi d'une définition de l'industrie. C'est un espace de concurrence entre des producteurs offrant des réponses au marché très proches, voire similaires, et fortement substituables. Moins nombreux sont les concurrents, et plus élevés seraient les profits. Plus ces derniers sont élevés, et plus l'appétit des nouveaux entrants est aiguë.⁽²⁾

Tab29 : La hiérarchie des 5(+1) forces détermine Les Facteurs Clés de Succès (FCS)

Chaque force de la concurrence peut être contrecarrée par une série d'éléments, qui constituent autant de FCS lorsque cette force est prépondérante	
Force de la concurrence	Éléments permettant de la contrecarrer
Pouvoir de négociation des acheteurs	* Création d'une marque valorisée par le client final * Établissement de coûts de transfert * Multiplication des réseaux de distribution

¹ Frédéric Leroy, **les stratégies de l'entreprise**, Dunod, France, 4^{ème} édition, 2012, pp 7-11.

² Stratégor, **politiques général de l'entreprise**, Dunod, France, 4^{ème} édition ; 2004, p 39.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

	* Intégration vers l'aval
Pouvoir de négociation des fournisseurs	* Multiplication des sources d'approvisionnement * Utilisation de technologies et composants génériques * Intégration vers l'amont
Menace des substituts	* Amélioration du rapport qualité / prix * Fidélisation de la clientèle (réputation, services, qualité, etc.) *Établissement de coûts de transfert (technologie spécifique) * Création d'une rupture technologique *Lancement d'une campagne de déstabilisation du substitut * Possibilité de proposer soi même le substitut
Menace des entrants potentiels	* Fixation d'un niveau de prix non rentable pour les entrants * Fidélisation de la clientèle (réputation, services, qualité, etc.) * Établissement de coûts de transfert *Protection des technologies (brevets, secrets) * Contrôle de ressources rares ou de compétences distinctives
Intensité concurrentielle	* Capacité d'innovation *Fidélisation de la clientèle (réputation, services, qualité, etc.) * Établissement de coûts de transfert *Protection des technologies (brevets, secrets) *Contrôle de ressources rares ou de compétences distinctives * Réduction des coûts fixes
Pouvoir de l'État	* Capacité de lobbying

Source: Gerry Johnson et al, **analyse stratégique**, Pearson, France, 7édition, 2004, p124

3- L'étude juridique et fiscale

Le choix du statut juridique résulte des décisions ou impératifs préalables tels que le secteur d'activité de l'entreprise, le type de produits ou de services que le créateur se propose de vendre, les fonds dont il a besoin et ceux dont il dispose. Le choix est fondamental car il aura des conséquences sur le plan fiscal et social ainsi qu'en matière de responsabilité et peut aussi engager l'avenir de l'entreprise ; il est donc important de ne pas partir avec une idée préconçue, mais de se pencher sur les différents statuts existants et d'en analyser les avantages

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

et les inconvénients par rapport au projet avec pour objectif de ménager au mieux ses intérêts, quelque soit l'évolution possible de l'entreprise.⁽¹⁾

3-1 Le Choix de la structure juridique

Il existe plusieurs structures juridiques qui permettent de créer seul ou avec les partenaires de votre choix, l'entreprise qui répond à vos attentes et préoccupations. Celles-ci sont constituées sous différentes formes juridiques, sont régies par des règles de fonctionnement propres à chacune et correspondent à différents régimes de responsabilité.

3-1-1 L'entreprise individuelle

L'entreprise individuelle est la structure juridique la plus simple à mettre en œuvre lorsque l'entrepreneur désire rester seul maître à bord pour exercer certaines professions, développer son projet ou le tester, à condition, cependant, que son activité ne présente pas trop de risques financiers.

Juridiquement, l'entreprise individuelle ne se distingue pas de la personne même de l'entrepreneur : elle est constituée d'un fonds commercial ou artisanal, et des talents, compétences et un savoir-faire de son propriétaire.

Parmi les avantages de ce type d'entreprise, nous citons :

- Créée par une seule personne, l'entreprise individuelle n'exige aucun capital pour démarrer ;
- Ses modalités de création et de fonctionnement sont simples, puisque le coût de réalisation est faible, et il n'existe pas de compte à rendre devant une assemblée générale, et sa comptabilité est simple,...
- Son régime fiscal et social peut se révéler intéressant en démarrage d'activité.

Alors que ses inconvénients :

- En cas de difficulté économique, le chef d'entreprise est responsable personnellement et indéfiniment des dettes de l'entreprise sur ces biens propres
- Un régime fiscal et social pénalisant si l'entreprise est fortement bénéficiaire.⁽²⁾

1 Marc Duménil et Christine Lhote, **La création d'entreprise : tout ce qu'il faut savoir pour réaliser son projet**, éditions Liaisons, France, 2^e édition, 1999, p73

2 www.cnrc.org.dz ,

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

3-1-2 L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

Le code de commerce donne la possibilité à toute personne souhaitant créer une entreprise sans s'associer à une ou plusieurs autres personnes, de créer une société connue sous l'appellation de EURL ou Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

L'EURL est, en réalité, une variante de la société à responsabilité limitée (SARL). La majeure partie des règles s'appliquant aux SARL s'applique également à l'EURL. Ici, vous êtes simplement associé unique. Même si celui-ci prend seul les décisions, il est obligé de respecter le formalisme et la réglementation relatives au droit des sociétés.

L'EURL peut donc être créée par une seule personne constituant donc l'associé unique. Le capital social minimum est de 100000 DA, et la désignation d'un gérant est nécessaire. Si vous voulez créer une société en s'associant avec une ou plusieurs autres personnes là également, la loi offre le choix entre plusieurs formes de sociétés. Il y a les sociétés dont la responsabilité n'est pas limitée au montant de leurs apports respectifs et les sociétés dont la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports respectifs (EURL, SARL et SPA).⁽¹⁾

3-1-3 La Société a responsabilité limitée (SARL)

C'est la sœur jumelle de l'EURL avec cette différence qu'elle ne peut être constituée par une seule personne mais par deux personnes au minimum. Sa constitution, son capital social minimum, son fonctionnement sont identiques à ce qui est prévu pour l'EURL.

Le nombre des associés d'une SARL ne peut être supérieur à vingt. Si tel est le cas, la SARL devra être transformée en société par actions SPA. ⁽²⁾

3-1-4 La Société en nom collectif (SNC) :

Les associés en nom collectif ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales ; les créanciers de la société ne peuvent poursuivre le paiement des dettes sociales contre un associé que quinze jours après une mise en demeure de la société par un acte extrajudiciaire.

La raison sociale est composée du nom de tous les associés ou de nom de l'un ou plusieurs d'entre eux suivi des mots « et compagnie » ;

Les parts sociales ne peuvent être représentées par des titres négociables, elles ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés.

1 Marc Duménil et Christine Lhote,; Op.cit, pp 74-75

2 Guide du créateur d'entreprise ; le carrefour du jeune entrepreneur, Novembre 2011 ; P42-44

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

La cession des parts sociales doit être constatée par acte authentique, elle est redue opposable à la société par la notification ou l'acceptation par elle dans un acte authentique, la société prend fin par le décès des associés sauf stipulation contraire de statut.

En cas de faillite ou de règlement judiciaire d'un des associés commandites, d'interdiction d'exercer une profession commerciale ou d'incapacité frappant l'un des associés commandités la société est dissoute.¹

3-1-5 Société par actions (SPA)

La SPA est une société de capitaux ;

- c'est la forme par excellence des grandes entreprises ;
- elle regroupe un minimum de sept (7) actionnaires ;
- le minimum de capital social pour sa constitution est de cinq millions (5.000.000) de dinars en cas d'appel public à l'épargne et de un million (1.000.000) de dinars s'il n'y a pas d'appel public à l'épargne ;
- le capital social est divisé en actions ;
- elle est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de douze au plus, présidé par un président directeur général, et contrôlé par un conseil de surveillance ;
- le fonctionnement des organes de gestion obéit à des règles strictes ;
- la responsabilité des actionnaires des dettes de l'entreprise est à concurrence de leurs apports ;
- l'immatriculation confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçants aux membres du conseil d'administration

3-2 Les principaux critères de choix de structure

Parmi les principaux critères de choix de structure juridique il existe :

- choisir la forme juridique adaptée pour protéger son patrimoine : L'un des critères du choix de la forme juridique de votre future entreprise est celui de la protection du patrimoine personnel. Certaines formes juridiques assurent une protection du patrimoine privé plus ou moins étendue. Par ailleurs, même dans l'hypothèse d'une séparation de patrimoine, vous pourriez avoir consenti des garanties personnelles auprès de certains créanciers qui peuvent en limiter l'effet.(exemple :EURL ,SARL)

¹ Code de commerce algérien, ordonnance N° 75-59 du 26septembre 1975 portant le code de commerce, modifiée et compété, articles 551 a 563 , www.joradp.dz

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- choisir son régime social: Au moment de choisir la forme juridique de votre future entreprise, n'oubliez pas de prendre en compte le volet **protection sociale**. Votre situation personnelle justifie –t-elle une protection de sécurité sociale, ou le statut du travailleur non salarié peut-il vous convenir ? ⁽¹⁾

- Déterminer la fiscalité de sa future entreprise : En effet, il est important de réaliser d'abord une simulation pour voir ce qui est le plus intéressant pour vous : une imposition à l'impôt sur le revenu (EURL) ou une imposition à l'impôt société (SARL, SPA).⁽²⁾

Tab 30 : Les principales caractéristiques de structures des entreprises (2)

	EURL	SARL	SPA
Nombre d'associés	1 seul associé	Minimum : 2 Maximum : 20	Minimum : 7
Montant du capital social	A partir de 100 000 DA		5 MDA dans le cas de l'appel public à épargne 1 MDA sans appel public à l'épargne
Dirigeants	Gérant(s) : obligatoirement personne physique l'associé unique ou un tiers	Gérant(s) : obligatoirement personne physique associé ou non	Conseil d'administration (entre 3 et 12 membres) dont un président, personne physique obligatoirement, un directeur général éventuellement
Responsabilité des Associés	Limitée aux apports		
Nomination Des dirigeants	Décision de l'associé unique	Par statuts ou en assemblée générale ordinaire (AGO)	- Membres du conseil d'administration (CA) nommés par (AGO) - Président élu et DG nommés par le conseil d'administration (CA)

1 www.cnrc.org.dz ,

2 www.cnrc.org.dz ,

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Imposition sur bénéfiques	Impôt sur les sociétés (IBS)		
Prise de décision	Le gérant (possibilité de limiter ses pouvoirs s'il s'agit d'un tiers)	Le gérant pour les actes de gestion courante - L'assemblée générale ordinaire (AGO) pour les autres décisions de gestion - L'assemblée générale extraordinaire (AGE) pour les décisions modifiant les statuts	Le conseil d'administration (CA) : pour la gestion courante - L'assemblée générale ordinaire (AGO) pour les autres décisions de gestion - L'assemblée générale extraordinaire (AGE) pour les décisions modifiant les statuts
Publicité légale	Oui		
Commissaire aux comptes	Non Obligatoire si le chiffre d'affaires est inférieur à 10 Millions de DA		Obligatoire
Fin de la société	L'actionnaire unique	Assemblée générale extraordinaire	

Source : Guide du créateur d'entreprise, Op.cit, pp 43-44

3-3 Les formalités juridiques de création de l'entreprise

3-3-1 l'inscription au registre de commerce

Au plan pratique, une activité économique de base est représentée juridiquement par une codification correspondant à un libellé et un contenu d'activité figurant dans la Nomenclature des activités économiques soumises à inscription au Registre du Commerce. A l'exercice de cette activité de base, l'assujetti peut adjoindre l'exercice d'une ou plusieurs autres activités qui sont portées au registre du commerce lorsqu'elles sont homogènes avec celle-ci.

Cette immatriculation principale ou de base implique l'attribution d'un numéro du Registre du Commerce pour toute la durée de vie de la personne physique ou de la vie sociale de la personne morale, en application du principe d'unicité du registre du commerce.

Dans ce même contexte, il est important de donner les tarifs applicables pour l'inscription au registre du commerce et ce en application de l'Arrêté ministériel du 10 Juillet 2004 portant révision des tarifs applicables par le Centre National du Registre du Commerce, au titre de la tenue des Registres du Commerce (locaux et centraux) et des publicités légales sont fixées comme suit :

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Personnes Physiques

Natures inscription	Montant des droits (DA)
Ambulant	2.080,00
Détaillant	2.880,00
Grandes surfaces	4.320,00
Grossistes	4.320,00
Import / Export	4.320,00
Prestations de services	3.520,00
Production/ transformation	4.320,00
Modification	2.160,00
Radiation	1.200,00

Source : <http://www.cnrc.org.dz/fr/tarifs/index.html>, date : 24/4/2014, heure : 23:45

Il est à noter que ces tarifs ne sont valables que pour une seule (01) codification d'activité, une majoration de 200 DA est applicable pour chaque codification supplémentaire portée sur le même Registre du Commerce.

Personnes Morales

Natures inscription	Montant des droits (DA)
Immatriculation principale	
Capital 30 000 DA à 100 000 DA	9.120,00
Capital 100 001 DA à 300 000 DA	9.520,00
Capital 300 001 DA et plus	9.760,00
Immatriculation secondaire	
8.960,00	
Modification sans augmentation du capital	
Augmentation du capital de 10 000 DA à 50 000 DA	3.360,00
DA	3.520,00
Augmentation du capital de 50 001 DA à 100 000 DA	3.920,00
DA	4.160,00
Augmentation du capital de 10 0001 et plus	
Radiation + Dissolution	
2.080,00	
	800,00
Dépôt de statuts ou d'actes (sauf dissolution)	
Dépôt d'acte de dissolution	640,00

Source : <http://www.cnrc.org.dz/fr/tarifs/index.html>, Op.cit,

3-3-2 La protection du nom commercial ; des marques ; des inventions ; des dessins et des modèles

L'inventeur d'un nouveau produit ou d'un nouveau procédé de fabrication, d'un modèle ou d'une forme nouvelle, d'une marque ou d'un sigle, peut sous certaines conditions, faire protéger sa création par un dépôt auprès d'un office de la propriété intellectuelle. Dans la plupart des pays la loi protège aussi le nom commercial des entreprises ainsi que les créations

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

intellectuelles ou artistiques. en Algérie l'Institut National Algérien de Propriété Industrielle (INAPI) placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par Décret Exécutif n° 98-69 du 21 Février 1998. En renforçant son intervention sur ces six axes stratégiques, l'INAPI poursuivra son action d'agent du développement de l'économie et des entreprises algériennes, et ce en facilitant le recours à la propriété industrielle qui constitue un élément clé d'une stratégie de développement économique reposant sur l'innovation :

- Améliorer le service rendu aux utilisateurs à travers la réduction des délais de traitement des demandes
- Faciliter l'accès à l'information via un site internet inapi.org.
- Encourager le recours à la propriété industrielle afin de favoriser la croissance par l'innovation,
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel.
- Etre un acteur central de la lutte contre la contrefaçon
- Poursuivre sa transformation interne d'une culture de procédures à une culture de services. ⁽¹⁾

3-3-3 La publicité légale

L'inscription au registre du commerce donne obligatoirement lieu à une publication légale ; cette inscription n'est valable, à l'égard des tiers, qu'un jour franc après sa publication.

Au moment de l'inscription au registre de commerce, les statuts rédigés et authentifiés doivent obligatoirement faire l'objet d'une publicité légale avec leur publication au Bulletin Officiel des Annonces Légales (BOAL) et dans un quotidien national. Cette publication est obligatoire conformément aux dispositions législatives en vigueur qui imposent à toute personne physique ou morale de procéder à la publication de tous les renseignements à caractère officiel et utile, lesquels sont mis à la disposition des opérations économiques et des tiers. ⁽²⁾

1 <http://www.inapi.org/index.php>

2 Guide du créateur d'entreprise, Op.cit, p 47

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

3-4 l'étude fiscale

Si la fiscalité fait peur au créateurs ; c'est en partie parce qu'elle utilise un langage hermétique et qu'elle se complait à édicter des textes nouveaux comme si sa vocation était de périmérer les anciens.

3-4-1 Les avantages fiscaux accordés aux jeunes promoteurs

Tab 31: Les avantages fiscaux accordés aux jeunes promoteurs

		TVA	IBS	IRG	TAP	Durée	Motif
ANSEJ	phase de réalisation	Franchise de TVA	-	-	-	-	pour l'acquisition de biens d'équipements et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
	Phase exploitation	-	Exonération Totale de l'IBS	Exonération totale de l'IRG	Exonération totale de la TAP	03 Ans	-
ANDI	phase de réalisation	Franchise de TVA	-	-	-	-	sur les biens et services, importé ou acquis localement, entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
	phase exploitation	-	Exonération de l'IBS	-	Exonération de la TAP	03 ans	pour les projets créant jusqu'à cent (100) emplois
		-	Exonération de l'IBS	-	Exonération de la TAP	05 ans	pour les projets créant plus cent un 101 emplois

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

ANGEM	phase exploitation	-	-	Exonérations temporaires d'IRG	-	05 ans	-
CNAC	phase exploitation	-	-	Exonérations temporaires d'IRG	-	03 ans	-

Sources : www.ansej.org.dz, www.andi.gov.dz, www.angem.dz, www.cnac.dz

4-L'étude technique

4-1 Définition des produits

Le lait cru, aussi appelé lait de ferme, est un lait non transformé et simplement filtré qui conserve toutes ses propriétés nutritives. Autrefois uniquement disponible sous cette forme, le lait cru est aujourd'hui devenu difficile à trouver.

Pourtant, à l'heure où le nombre d'allergies et d'intolérances à divers produits explose, le lait cru mérite beaucoup d'attention : plusieurs études épidémiologiques récentes montrent que l'ingestion de lait cru diminue les risques d'asthme et d'allergie, tandis que d'autres recherches montrent que la consommation de lait cru mène à une stimulation immunitaire plus importante. De même, de nombreux témoignages indiquent que les intolérants au lactose semblent capables de digérer le lait lorsque celui-ci est cru.

Le lait cru est un lait qui n'a subi aucun traitement thermique, et qui conserve donc toutes ses propriétés nutritionnelles et gustatives. En général, ce lait est filtré et réfrigéré à 4°C, à la ferme, juste après la traite. Il peut ensuite être vendu directement à la ferme ou conditionné sur place et livré à divers points de vente.

Légalement, la date limite de consommation du lait cru est de 72 heures, mais un lait cru bien conservé au frais peut se garder presque une semaine.⁽¹⁾

Les nutriments (protéines, glucides, lipides) sont les carburants de notre organisme. Il s'agit d'en consommer la valeur nécessaire à notre mode de vie. Pour une consommation moyenne de 2.500 calories par jour, l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire Belge) recommande de consommer 81 g de protéines, 88 g de lipides et 325 g de glucides. Ce chiffre moyen de 2.500 calories par jour est à moduler en fonction de l'âge, du sexe et de l'activité.⁽²⁾

1 www.static.skynetblogs.be/media/139560/lait_cru.pdf

2 www.crioc.be/files/fr/5734fr.pdf ,

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

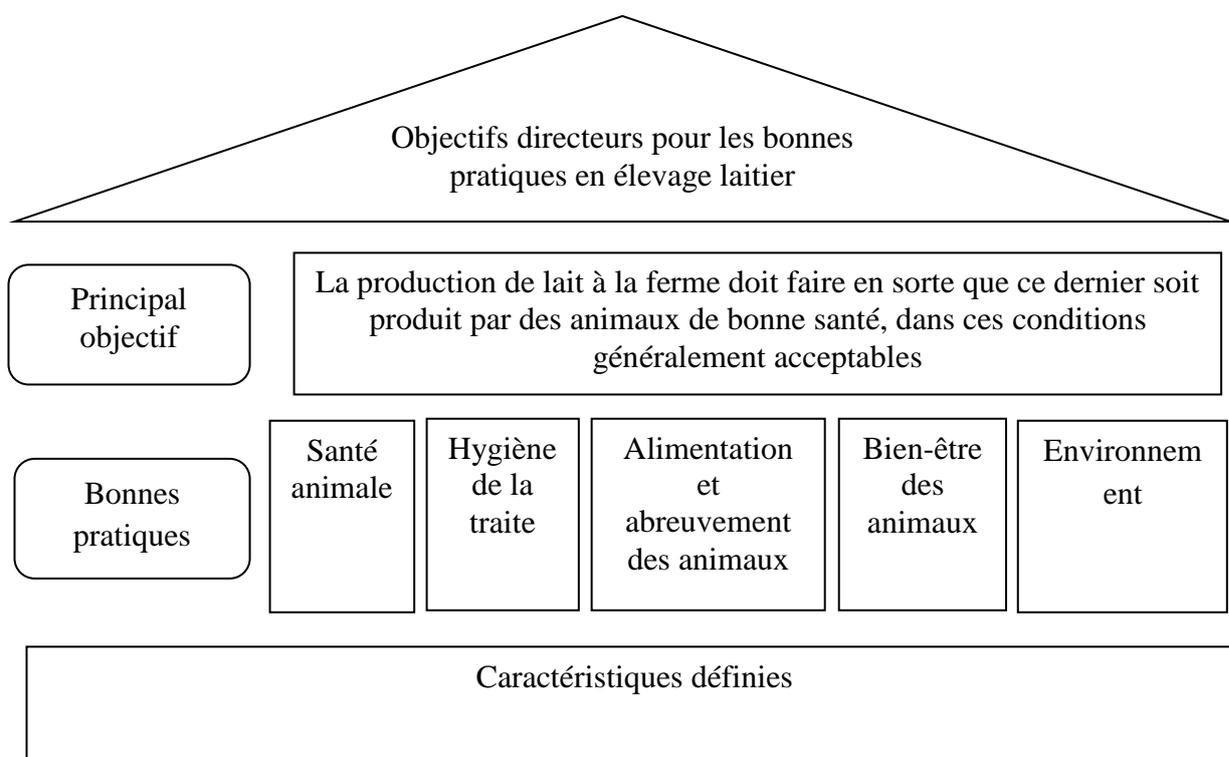
Tab 32 : Apport nutritionnel des types de lait selon leur teneur en graisse

	Kcal	Protide par gr (protéine)	Lipide par gr (graisse)	Glucide par gr (sucre)
Lait entier	65	3,2	3,6	5
Lait demi-écrémé	48	3,3	1,6	5
Lait écrémé	36	3,5	0,3	4,8

Source : CRIOC centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs – Belgique-

4-2 Les bonnes pratiques en élevage laitier

Les animaux produisant du lait doivent être en bonne santé et un programme efficace de suivi sanitaire devrait être mis en place. La traite devrait être effectuée dans de bonnes conditions d'hygiène de même que la manipulation et le stockage du lait ensuite. L'équipement de traite et de stockage du lait devrait être adapté et bien entretenu. Les animaux doivent être nourris et abreuvés avec des produits sains et de bonne qualité. ¹



¹ Guide de bonnes pratiques en élevage laitier ; Fédération Internationale de Laiterie, FAO, Rome, juin 2004 ; pp 4-6

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Tab 33 : Objectifs directeurs pour les bonnes pratiques en élevage laitier

Bonnes pratiques	Exemples de mesures proposées pour atteindre la Bonnes pratiques	Objectif ou mesure de maîtrise
Santé Animale	<ul style="list-style-type: none"> - Empêcher l'entrée de maladie dans la ferme - Mettre en place un programme efficace de gestion de la santé du troupeau - Employer toutes les substances et médicaments Vétérinaires conformément aux prescriptions 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les animaux en bonne santé - Empêcher la propagation de la maladie entre les Animaux - Prévenir le passage de résidus chimiques dans le lait.
Hygiène de la Traite	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les pratiques courantes de traite ne blessent pas les vaches et n'entraînent pas de Contamination du lait - S'assurer que la traite se fait dans des bonnes Conditions d'hygiène - S'assurer après la traite que le lait est manipulé correctement 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un équipement adapté et bien entretenu pour la traite et le stockage du lait. - Traire dans des bonnes conditions d'hygiène - Refroidir et entreposer le lait dans des bonnes conditions d'hygiène
Alimentation et Abreuvement des Animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les aliments et l'eau distribués aux animaux soient d'une qualité convenable - Maîtriser les conditions de stockage des aliments du bétail - Assurer la traçabilité des aliments du bétail achetés à l'extérieur de la ferme 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les animaux en bonne santé par une alimentation de bonne qualité - Eviter toute contamination microbologique ou par des toxines et veiller à ne pas utiliser par inadvertance des aliments contenant des substances ou des préparations vétérinaires interdites pour le troupeau laitier - Programme d'assurance qualité du fournisseur d'aliments du bétail
Bien-être Animal	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les animaux sont préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition - Assurer aux animaux un confort approprié - Veiller à ce que les animaux soient préservés de la douleur, des blessures et maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Une alimentation et un abreuvement des animaux appropriés - Une protection des animaux des conditions Climatiques extrêmes - Des interventions justifiées et réalisées avec humanité
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un système de gestion des déchets approprié - S'assurer que les pratiques en élevage laitier 	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les incidences potentielles sur l'environnement des pratiques en élevage laitier

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

	n'ont pas d'effets négatifs sur l'environnement proche de la ferme	- Montrer une image positive des pratiques en production laitière
--	--	---

Source : Guide de bonnes pratiques en élevage laitier, Op.cit, P4-6

4-3 Implantations et besoins en bâtiments

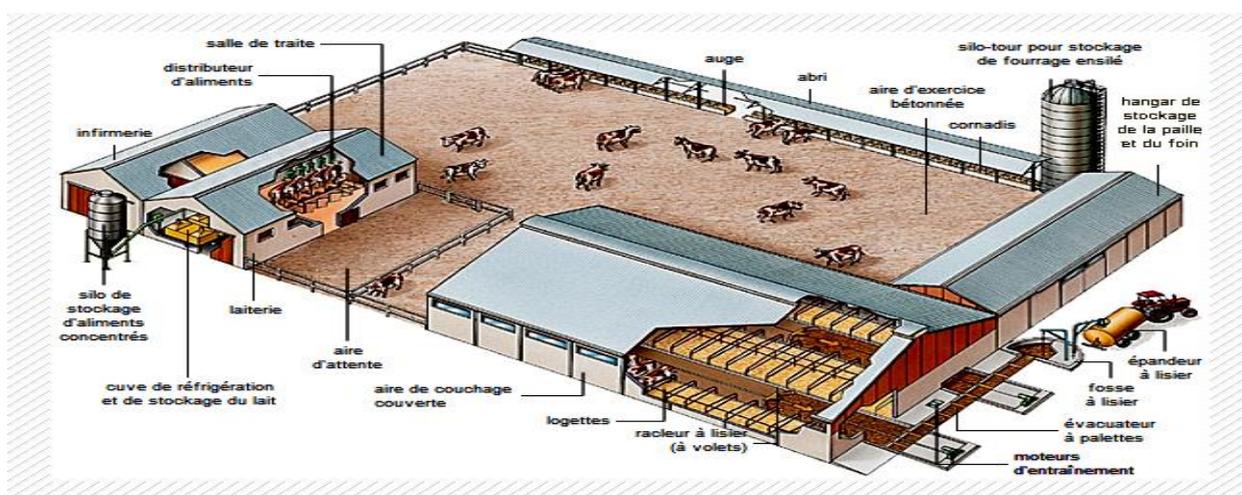


Fig 17 : L'étable d'élevage bovins

Etable : Assurer un habitat correct protégeant la vache contre la chaleur, la pluie et le froid pendant l'hiver ; Une étable doit être construite sur un endroit toujours sec, à l'abri de toute humidité ; et dans un endroit frais et à l'abri des vents dominants.

Etable à stabulation entravée : Bâtiment dans lequel la vache occupe une place déterminée, conçu pour le repos ; l'alimentation, la traite et divers soins.

Plan de l'étable :

(1) Une étable comporte les parties suivantes :

- Stalles réservés aux animaux

* Dimension de la stalle :

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

longueur équivalent à la longueur moyenne du bétail + 0,10 m, soit

- 1,60- 2,2 pour la vache
- 2,20m pour le taureau
- 1,90m pour les génisses
- 1,20m pour les veaux

largeur, selon qu'il s'agit d'une petite ou d'une grande taille, varie de 1,20 m à 1,60 m et 0,90m pour les génisses, 0,60m pour les veaux.

* l'effectif du cheptel

* la localisation, sur les Hautes terres, le bâtiment doit être à même de protéger les animaux contre le froid en hiver, sur les régions côtières, il doit mettre les animaux à l'abri de la chaleur.

L'auge ou mangeoire:

- * Sa capacité doit être de 250 litres par vache
- * Longueur équivalente à celle de la stalle
- * Largeur : 0,60 à 0,70 m

Les couloirs : sont de 2 sortes :

- * Couloir de service : 1,50 m de largeur
- * Couloir d'alimentation : 1,30 m de largeur

Pente du sol : Pente de la rigole longitudinale : 1 à 2%

- Pente des stalles vers la rigole longitudinale : 2%
- Pente de couloir de service vers la rigole longitudinale : 1%

4-4 Le processus de production de lait

4-4-1 L'alimentation

- **L'eau :** Les besoins en eau dépendent de la température ambiante, de l'alimentation qui en elle-même contient déjà une certaine quantité d'eau.

Apports complémentaires d'eau de bonne qualité:

- Vache en gestation : 30 à 40 litres d'eau
- Vache allaitante : 70 à 80 L
- **L'énergie :** Nécessaire pour procurer de la chaleur au corps de l'animal
 - Nécessaire pour ses mouvements
 - Nécessaire pour la production de lait
- **Les produits sources d'énergie (glucides et lipides) :**

Ration de base

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- Fourrage vert
- Fourrage sec,

Aliment complémentaire: provende

- **Les protéines :** Nécessaires pour la croissance des muscles, donc de la production de la viande, et favorisent la production de lait
- **Les produits sources de protide**
 - Le soja
 - Les tourteaux de : soja, arachide, coton
 - Les fourrages (légumineuses).

La production de lait varie au cours de la lactation et les besoins alimentaires varient suivant la courbe d'évolution de cette production.⁽¹⁾

4-4-2 Suivi sanitaire du cheptel

Dans le cadre de la santé animale, une bonne hygiène des bâtiments est très importante. Le matériel utilisé pour soigner et élever les animaux doit être propre. Les lieux d'alimentation, les bacs et les seaux d'aliments, ainsi que les abreuvoirs, doivent également être propres.

Il est important que l'éleveur veille à toujours avoir des animaux propres et en bonne santé, en se souciant spécifiquement de leur bien-être. Une attention particulière est consacrée à la propreté apparente des animaux lors de la traite, et à l'enlèvement des cadavres. Ceci peut se faire en enlevant régulièrement le fumier des étables, en installant une litière propre et sèche et en gardant propres les caillebotis. Les pis des vaches laitières doivent être nettoyés avant la traite.⁽²⁾

4-4-3 La traite

C'est une Opération très importante dans la conduite d'un troupeau laitier, la traite effectuée deux fois par jour, est le programme de traite le plus utilisé, un intervalle de 12 heures entre les deux traites est recommandé, cependant son application pratique est difficile à réaliser.

Pour le maintien d'une bonne production, une traie complète est nécessaire; le lait restant dans la mamelle, après une traite incomplète, a un effet inhibiteur sur la sécrétion lactée. Le choix des trayeurs doit être guidé par le souci de recueillir, sans mammite, le

1 Fiches Techniques de Base Destinées Aux Techniciens Agricoles (www.vohikala.net) date : 22 /04/2014
heure : 22 :24

2 Guide sanitaire pour les élevages bovins, première édition, 2013, (www.amcra.be)

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

maximum de lait, dans le minimum de temps. L'utilisation de la machine à traire permet d'augmenter la productivité de l'éleveur, et de réaliser un progrès social, par la transformation d'une tâche pénible et fastidieuse, en un travail mécanisé. ⁽¹⁾

4-4-4 Stockage et conservation du lait

➤ La filtration

Après la traite, le lait doit être filtré avant son stockage. La filtration peut se faire à l'aide d'une bande de gaze préalablement nettoyée et exclusivement réservée à cet effet (traite manuelle ou avec chariot de traite). Les salles de traite sont munies d'un filtre à usage unique, disposé entre le bocal de réception du lait et le tank de stockage, qui retient les caillots et autres particules.

➤ La réfrigération

Le lait est un produit hautement périssable qui nécessite pour sa conservation d'être réfrigéré afin de ralentir la multiplication des bactéries et la perte de qualité. La réfrigération doit s'effectuer le plus vite possible après la traite pour atteindre, si possible, 4° C en moins de 2 heures.

4-4-5 Commercialisation du lait

Le lait a des caractéristiques particulières qui le distinguent des autres produits agricoles et conditionnent sa production, sa transformation et sa commercialisation. Il s'agit d'un produit qui se détériore rapidement s'il n'est pas réfrigéré, condition à garantir lors du stockage et du transport. Le prix du lait local connaît de grandes fluctuations (temporelles et spatiales) liées en grande partie aux variations et volumes de l'offre, de la demande et aux négociations entre éleveurs et transformateurs. ⁽²⁾

4-5 Equipements de réalisation de projet

➤ Pour le logement des animaux

- Le terrassement, les réseaux divers,
- l'ossature, la charpente, la toiture, le bardage... (avec garantie décennale sauf pour tunnels)
- les tunnels destinés au logement des animaux,
- les aires d'attente et d'exercice pour les animaux,

1 Abdeldjalil Mohamed Cherif, Op.cit, p 30

2 Cahier de projets d'investissement, ministre de l'élevage du SENEGAL, P5-6, (www.investinsenegal.com).

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- les équipements visant à une amélioration des conditions sanitaires d'élevage et de surveillance :
 - filets brise-vents, aération, ventilation, télésurveillance,
 - les équipements visant à l'amélioration des conditions de manipulation des animaux et de la qualité : équipements de contention, tri et pesée,
 - les aménagements et équipements fixes intérieurs : logettes, corn adis, équipements de distribution de l'alimentation (ex: tapis d'affouragement, mangeoires, abreuvoirs, impluvium), barrières
- **En dehors du logement des animaux, d'autres investissements sont éligibles :**
- les locaux sanitaires et leurs équipements : nurserie, aire d'isolement, local de quarantaine, de contention,
 - locaux de traite et de stockage du lait et leurs équipements, à l'exclusion des tanks à lait,
 - les équipements de traitement des effluents peu chargés en lien avec les locaux de traite (systèmes validés),
 - les équipements extérieurs liés à la contention des animaux,
 - les aménagements des abords de bâtiments : voirie, quais, accès véhicules,
 - les constructions et les équipements de stockage de fourrage ; silos à grain et à fourrage, tunnels à fourrage, installations de séchage en grange,
 - les ateliers de transformation à la ferme (soit par PMBE ou Collectivités Territoriales),
 - la mise en conformité des installations électriques,
 - les prestations d'architecte et de maîtrise d'Œuvre.⁽¹⁾

5- L'étude financière

5-1 Rentabilité économique du projet

La vache laitière est une machine animale de plus en plus performante, dont l'efficacité économique ou rentabilité est largement tributaire de l'efficacité ou productivité. Comme pour un engin mécanique tel qu'une voiture automobile dont les performances sont dépendantes à la fois des qualités associées du véhicule, du carburant et du mode de conduite, la productivité de la vache laitière est le produit d'une trilogie similaire :

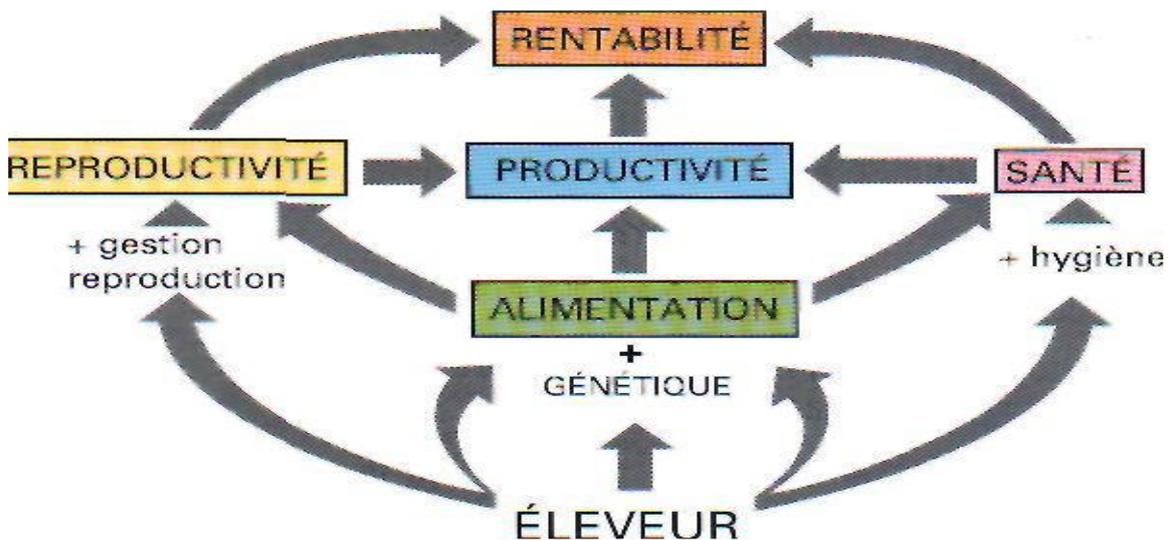
$$\text{Productivité} = \text{Génétique} \times \text{Alimentation} \times \text{Management}$$

¹ Guide pratique de l'éleveur, Avril 2006;chambre d'agriculture d'auvergne, (www.haute-loire.chambagri.fr)

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- **La génétique** fait des progrès continus et rapides, tellement spectaculaires qu'elle séduit les éleveurs qui risquent de sous-estimer la nécessité d'améliorer parallèlement les conditions du milieu. De ce fait, elle est rarement limitant.
- **L'alimentation** repose sur des contraintes de mieux en mieux connues, mais de plus en plus difficiles à satisfaire au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité laitière. En effet, celle-ci entraîne des exigences nutritionnelles de plus en plus élevées et rigoureuses, rendant l'animal de moins en moins tolérant à toute erreur, c'est-à-dire moins rustique.
- **Le management** met en cause l'application cohérente et harmonisée de toutes les techniques impliquées (génétique, logement, alimentation, traite, prévention sanitaire, gestion de la reproduction...) obligeant l'éleveur soit à être polytechnicien des méthodes d'élevage, soit à disposer de conseillers polyvalents ou solidairement complémentaires. C'est sans doute en ce domaine que résident les plus grosses lacunes et donc les plus grandes marges de progrès. (1)

Fig. 18: Les voies de la rentabilité



Source : Roger Wolter, **Alimentation de la vache laitière**, édition France agricole, France, 3^e Édition, 1997, p 110

La véritable rentabilité d'un projet ne s'explique que par une rente économique, c'est – à-dire une position qui permet d'obtenir un taux de rentabilité des investissements supérieur au taux de rentabilité exigé compte tenu de risque.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Une rentabilité économique est faite pour s'éroder, un taux de rentabilité plus fort que le taux de rentabilité exigé compte tenu du risque va naturellement attirer des concurrents ou l'attention des autorités de la concurrence. Tôt au tard, la déréglementation et les progrès technologiques aidant, la rente économique disparaît.⁽¹⁾

Donc la rentabilité économique d'un projet est égale au rapport du résultat d'exploitation après impôt sur l'actif économique (ou le capital investi qui est la somme de l'actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement d'exploitation)

Taux de rentabilité économique = Résultat d'exploitation / Capital investi.⁽²⁾

5-1-1 Etude de la rentabilité du projet

5-1-1-1 Prévision des ventes (Chiffre d'affaires prévisionnel)

On peut calculer le chiffre d'affaire prévisionnel à partir des statistiques d'évolution de la production de lait par vache chaque jour. Pour les vaches de race Montbéliard la production journalière est en moyenne et en bonne condition 25 litres chaque jour. Donc le Chiffre d'affaire annuel = 20V x 25 x 365 x 30DA = 5 475 000,00 DA.

Tab 34: Les prévisions de chiffre d'affaire en dinars pour les trois années (2015-2017)

	2015	2016	2017
Produit vendue (lait) (TTC)	5 475 000	5 475 000	5 475 000
Produits vendue (viande) * (TTC)	-	819 000	1 638 000
Les aides de l'Etat: l'insémination artificielle bovine: 1800 x 20**	36 000	36 000	36 000
Total chiffre d'affaire	5 511 000	6 330 000	7 149 000

NB : le veau de sexe féminin entre dans la production de lait à partir de l'âge de 36 mois.

* (la vente des veaux de sexe masculin). (avec probabilités de 50% que les nouveaux nés soient de sexe féminin). Pour l'année 2016 on peut vendre 10 veaux (10 x 70000 DA) et en 2017 on peut vendre 20 veaux (20 x 70000 DA).

** les subventions de l'Etat. (FNDA N° 2023 du 15 /12/2008)

1 Pascal Quiry et Yann Le Fur ; finance d'entreprise, Dalloz; France, 11^{ème} édition, 2013, p 655.

2 Gilles Meyer ; finance d'entreprise, édition Hachette, France, 2010, p 46

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

5-1-1-2 Prévision des charges

Tab 35: prévision des charges en dinars (2015-2017)

	2015	2016	2017
Charges courantes :	3 550 000	3 891 750	4 213 750
Achats d'aliments (TTC):	702 000	877 500	1 170 000
Concentrés et minéraux	409 500	526 500	702 000
Achats des fourrages	292 500	351 000	468 000
Frais d'élevages :	85 000	106 250	140 750
Frais véto	15 000	18 750	18 750
Autres frais d'élevages	70 000	87 500	122 000
Mécanisation:	300 000	375 000	355 000
Travaux par tiers	80 000	100 000	100 000
Carburants et lubrifiants	50 000	62 500	65 000
Entretien de matériel	70 000	87 500	60 000
Achat de petit matériel	100 000	125 000	130 000
Bâtiments :	420 000	470 000	470 000
Eau	200 000	200 000	200 000
Electricité	100 000	100 000	100 000
Entretien de bâtiment	120 000	170 000	170 000
Frais généraux :	2 043 000	2 063 000	2 078 000
Frais divers de gestion	180 000	200 000	215 000
Fermage ou loyer du terrain *	120 000	120 000	120 000
Salaires et charges salariales	1 743 000	1 743 000	1 743 000
Frais financières	-	-	-
Amortissements :	1 130 000	1 130 000	1 130 000
Frais d'établissement	20 000	20 000	20 000
Fond de commerce	20 000	20 000	20 000

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Construction (bâtiments)	300 000	300 000	300 000
Immobilisation corporelles (animaux)	540 000	540 000	540 000
Matériels et outillage	100 000	100 000	100 000
Matériels de transport	150 000	150 000	150 000
Charges supplétives :	-	-	-
Rémunération terre en propriété	-	-	-
Rémunération des capitaux propres	-	-	-
Rémunération travail non salarié	-	-	-
TOTAL	4 680 000	5 021 750	5 343 750

*puisque le terrain est dans le cadre de la concession.

Donc on peut estimer le résultat pour les trois prochaines années :

Tab 36 : tableau récapitulatif de chiffre d'affaire ; charges et résultat en dinars (2015-2017)

	2015	2016	2017
Chiffre d'affaire	5 511 000	6 330 000	7 149 000
Les charges totales	4 680 000	5 021 750	5 343 750
résultat	831 000	1 308 250	1 805 250

5-1-2 Calcul du point mort (seuil de rentabilité)

Le point mort correspond au nombre d'unités qu'il faut produire et vendre pour que le montant des vente soit égal à la somme des coûts (coûts fixes ou de structure et coûts variables ou coûts d'activités).⁽¹⁾

1 Guy Raimbault, **comprendre aisément la gestion financière d'entreprise**, points et chaussées, France, 5^e édition, 2002, p 270.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

5-1-2-1 Evolution des coûts selon leur nature

Tab 37 : prévision des couts en dinars selon nature

	2015	2016	2017
Charges variable	1 387 000	1 728 750	2 050 750
Charges fixes	3 293 000	3 293 000	3 293 000
Total des charges	4 680 000	5 021 750	5 343 750

Les charges fixe = 1130000 + 1743000 + 120000 + 200000 + 100000 = 3 293000 DA

5-1-2-2 Présentation du compte de résultat différentiel

Tab 38 : tableau des comptes de résultats différentiel en dinars

	2015	2016	2017
Total chiffre d'affaire	5 511 000	6 330 000	7 149 000
Charges variable	1 387 000	1 728 750	2 050 750
Marge / CV	4 124 000	4 601 250	5 098 250
Charges fixes	3 293 000	3 293 000	3 293 000
Résultat	831 000	1 308 250	1 805 250

5-1-2-3 calcul de point mort (seuil de rentabilité)

Calcul du seuil de rentabilité pour les trois prochaines années :

Seuil de rentabilité = $CA \times CF / (CA - CV)$

La date de seuil de rentabilité = $(SR/CA) \times 365$

Tab 39: seuil de rentabilité et leur date

	2015	2016	2017
Seuil de rentabilité	4 400 514,79	4 530 223,30	4 617 595,64
La date de seuil de rentabilité	17 /10/ 2015	17/09/2016	22/08/2017

5-2 Compte de résultat prévisionnel sur 3ans :

Tab 40: tableau des comptes des résultats en dinars

prévisionnel	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires (TTC)	5 475 000	5 475 000	5 475 000
Production stockée	0	0	0
Subvention d'exploitation	36 000	36 000	36 000
Autres produits (vente des veaux) (TTC)	0	819 000	1 638 000
Total des produits d'exploitation(1)	5 511 000	6 330 000	7 149 000

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Achats d'aliments	702 000	877 500	1 170 000
Concentrés et minéraux	409 500	526 500	702 000
Achats des fourrages	292 000	351 000	468 000
Frais d'élevages	85 000	106 250	140 750
Frais véto	15 000	18 750	18 750
Autres frais d'élevages	70 000	87 500	122 000
Mécanisation	300 000	375 000	355 000
Travaux par tiers	80 000	100 000	100 000
Carburants et lubrifiants	50 000	62 500	65 000
Entretien de matériel	70 000	87 500	60 000
Achat de petit matériel	100 000	125 000	130 000
Bâtiments	420 000	470 000	470 000
Eau	200 000	200 000	200 000
Electricité	100 000	100 000	100 000
Entretien de bâtiment	120 000	170 000	170 000
Frais généraux	2 043 000	2 063 000	2 078 000
Frais divers de gestion	180 000	200 000	215 000
Fermage ou loyer du terrain	120 000	120 000	120 000
Salaires et charges salariales	1 743 000	1 743 000	1 743 000
Frais financières	-	-	-
Charges supplétives	0	0	0
Rémunération terre en propriété	0	0	0
Rémunération des capitaux propres	0	0	0
Rémunération travail non salarié	0	0	0
Total des charges d'exploitation (2)	3 550 000	3 891 750	4 213 750
Résultat d'exploitation (1) – (2)	1 119 200	931 750	2 093 450
Produits financières (3)	0	0	0
Charges financiers (4)	0	0	0
Résultat financière (3) - (4)	0	0	0
Produits exceptionnels	0	0	0
Total des produits exceptionnels (5)	0	0	0
Amortissements (Matériels, Bâtiments, fond de commerce,...)	1 130 000	1 130 000	1 130 000

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Total des charges exceptionnels (6)	1 130 000	1 130 000	1 130 000
Résultat exceptionnel (5) – (6)	-1 130 000	-1 130 000	-1 130 000
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Total des produits = (1)	5 511 000	6 330 000	7 149 000
Total des charges = (2) + (4) +(6)	4 680 000	5 021 750	5 343 750
Résultat (bénéfice)	831 000	1 308 250	1 805 250

5-3 Le bilan prévisionnel sur 3 ans

Tab 41 : Tableau d'amortissements

Rubrique	Montant brut	Taux d'amortissement	1 ^{er} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Frais d'établissement	100 000	20%	20 000	20 000	20 000
Fond de commerce	100 000	20%	20 000	20 000	20 000
constructions	6 000 000	5%	300 000	300 000	300 000
Immobilisation corporelle (Animaux reproducteurs)*	5 400 000	10%	540 000	540 000	540 000
matériels et outillages	1 000 000	10%	100 000	100 000	100 000
Matériel de transport	1 500 000	10%	150 000	150 000	150 000
Total	14 100 000	/	1 130 000	1 130 000	1 130 000

*selon plan comptable agricole française

Tab 42 : bilan prévisionnel

Actif	2015	2016	2017
Immobilisation incorporelles :			
- Frais d'établissement	100 000	100 000	100 000
- Frais de recherches et de développement	-	-	-
- Concession, brevets ; licences			
- Fonds commercial	100 000	100 000	100 000
- autres	-	-	-
Immobilisation corporelles :			

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- terrains*	-	-	-
- constructions	6 000 000	6 000 000	6 000 000
- Animaux reproducteurs	5 400 000	5 400 000	5 400 000
- matériels et outillages	1 000 000	1 000 000	1 000 000
- Matériel de transport	1 500 000	1 500 000	1 500 000
- Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Amortissements	1 130 000	2 260 000	3 390 000
Total actif non courant	12 970 000	11 840 000	10 710 000
Immobilisation financière :			
- Participations	-	-	-
- Créances rattachées à des participations	-	-	-
- Prêts	-	-	-
- Autres créances immobilisées	-	-	-
Stocks et en cours :			
- Matières premières et autres approvisionnements	1 460 000	2 190 000	3 170 000
- En cours de production	-	-	-
- Produits intermédiaires et finis	-	-	-
- marchandises	-	-	-
Créances :			
- créance résultant de ventes ou de prestations de services et compte rattaché	2 334 600	3 646 460	4 522 880
- créances divers	-	-	-
- capital souscrit et appelé mais non versé	-	-	-
valeurs mobilières de placement :			
- actions propres	-	-	-
- autres titres	-	-	-
disponibilités	1 426 600	3 435 440	3 481 970
Total Actif courant	5 371 200	7 959 400	11 174 850
Total général actif	18 191 200	19 799 400	21 884 850

*le terrain utilisé est domanial, dans le cadre de la concession.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Passif :

passif	2015	2016	2017
Capitaux propres :			
- capital émis	3 952 000	3 952 000	3 952 000
- primes d'émission, de fusion ;...			
- écarts de réévaluation			
- réserves		831 000	2 139 250
- report à nouveau			
- résultat net de l'exercice	831 000	1 308 250	1 805 250
- provisions pour risque et charges			
Passif non courant :			
- emprunts et dettes financières	7 000 000	7 000 000	7 000 000
- provisions et produit comptabilisé d'avance	-	-	-
- autres dettes non courantes	2 900 000	2 900 000	2 900 000
Passif courants :			
- fournisseurs	702 000	877 500	1 170 000
- impôts			
- dettes divers	2 806 200	2 930 650	2 918 350
- trésorerie passif			
Total passif	18 191 200	19 799 400	21 884 850

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Tab 43 : Tableau de remboursement du crédit bancaire :

Années	Emprunt restant du	Intérêt 4,5%	Amortissement	Annuité	Valeur nette
1	7 000 000				
2		trois ans différés			
3					
4	7 000 000	0*	700000	700000	6300000
5	6300000	283500	700000	983500	5600000
6	5600000	252000	700000	952000	4900000
7	4900000	220500	700000	920500	4200000
8	4200000	189000	700000	889000	3500000
9	3500000	157500	700000	857500	2800000
10	2800000	126000	700000	826000	2100000
11	2100000	94500	700000	794500	1400000
12	1400000	63000	700000	763000	700000
13	700000	31500	700000	731500	0
Total		1417500	7000000	8417500	

La durée de remboursement du crédit bancaire ne saurait être inférieure à huit ans dont trois ans différés. Avec une année différée du paiement de l'intérêt, et une bonification des taux d'intérêt bancaires entre 60% et 95%.

* une année différé du paiement de l'intérêt.

Il est à noter que le crédit de l'ANSEJ est sans intérêt pour une durée de dix ans, avec trois années différé. (donc chaque annuité = $2\,848\,000/10 = 284\,800$ DA)

5-4 Les règles de financement

5-4-1 Les fonds propres

De très nombreuses voies sont utilisées pour trouver des fonds propres :

- **L'apport personnel :** La première source de financement du créateur d'entreprise est son apport personnel. Il peut prendre la forme d'apport en numéraire (somme d'argent) ou en nature (local, fonds de commerce) L'apport personnel est indispensable pour donner un minimum de crédibilité au projet et inspirer confiance aux futurs partenaires. De plus, la banque ne finance pas la création à 100%.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

En effet les établissements financiers écartent certains besoins durables à l'exemple des frais d'établissement et des besoins en fond de roulement, lesquels doivent être financés par l'apport personnel du créateur.

- **L'apport des proches :** L'argent des proches (la famille et amis) est une source de financement non négligeable. Souvent, c'est grâce à ce coup de pouce familial que démarre le jeune créateur. Que ce soit sous forme de don, emprunt ou souscription au capital, la participation financière des proches ne doit pas être prise à la légère.

Le risque d'échec est toujours présent et peut avoir des conséquences sur les relations du créateur avec les personnes qui lui ont prêté de l'argent. Aussi, faut-il être prudent et prévoir par écrit les conditions de participations des proches pour éviter les mauvaises surprises.

- **L'apport des associés :** Les associés peuvent, en plus de leurs apports dans le capital, mettre des sommes à la disposition de leur société. On parle alors de comptes courants d'associés. Il s'agit d'un compte ouvert au nom d'un associé dans les livres comptables de l'entreprise, sur lequel sont portées les sommes prêtées temporairement à la société par cet associé. Il peut s'agir de sommes d'argent déposées par l'associé, ou de somme qu'il renonce à percevoir (salaire, frais de déplacements, règlement de dividendes, etc.)⁽¹⁾

5-4-2 Dispositifs d'aide à la création d'entreprise et régimes d'incitation à l'investissement:

Il existe plusieurs dispositifs d'aide à la création des entreprises tel que :

- **ANSEJ**

Le coût de l'investissement ne peut dépasser 10 millions de DA pour les deux formules de financement prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ. Parmi Les conditions d'éligibilité à ce dispositif

- Etre chômeur;
- Etre âgé entre 19 et 35 ans. Lorsque l'investissement génère au moins trois (03) emplois permanents (y compris les associés), l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans;
- Avoir une qualification professionnelle ou un savoir faire en relation avec l'activité envisagée;
- Mobiliser un apport personnel pour le financement de votre projet.

1 Amar Behalil Rima, **projet création d'entreprise recyclage de plastique pour fabrication des bouchons**, mémoire de master en entrepreneuriat et développement international, université de Guelma, 2013, pp 55-56.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Et parmi les formules de financement proposées par l'ANSEJ, nous citerons :

▪ Le financement triangulaire

C'est une formule dans laquelle votre apport personnel est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Niveau 2 : le montant d'investissement de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

▪ Le financement mixte

Dans ce type de financement, votre apport personnel est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ. La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux :

Niveau 1 : montant de l'investissement jusqu'à 5.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
71%	29%

Niveau 2 : montant de l'investissement de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
72%	28%

Pour la garantie du crédit bancaire dans le cadre du dispositif ANSEJ, le Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs a été créé pour conforter les banques dans la prise des risques inhérents au financement des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ. La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de l'ANSEJ au 2ème rang;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Le promoteur adhère au Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs après la notification de l'accord bancaire. Son adhésion est un préalable au financement de son projet. Le montant de la cotisation au Fonds est calculé sur la base du crédit bancaire accordé et de sa durée. Le promoteur procède au versement de la cotisation en une seule fois au compte local du Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs. La cotisation est de **0,35%** du montant du crédit accordé par la banque. ⁽¹⁾

➤ CNAC (CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE)

Pour les conditions d'éligibilité à ce dispositif, nous citons :

- Etre âgé de 30 à 50 ans,
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide;
- Être inscrit auprès des services de l'ANEM depuis au moins un mois comme demandeur d'emploi, ou être allocataire CNAC,
- Jouir d'une qualification professionnelle et/ou possédant un savoir faire en rapport avec l'activité projetée;
- Participer au montage financier de son projet;
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.

En ce qui concerne les modalités de financements dans ce dispositif, il est à noter que seule la formule du financement triangulaire qui existe. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (CNAC)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Niveau 2 : le montant d'investissement de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA

Apport personnel	Crédit sans intérêt (CNAC)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

La garantie du crédit bancaire dans le cadre du dispositif CNAC est assurée par :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1^{er} rang et au profit de la CNAC au 2^{ème} rang;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque;

¹ Guide du créateur d'entreprise, Op.cit, pp 13-14

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Le promoteur adhère au Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs après la notification de l'accord bancaire. Son adhésion est un préalable au financement de son projet. Le montant de la cotisation au Fonds est calculé sur la base du crédit bancaire accordé et de sa durée. Le promoteur procède au versement de la cotisation en une seule fois au compte local du Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risques/Crédits Jeunes Promoteurs. La cotisation est de **0,35%** du montant du crédit accordé par la banque.⁽¹⁾

➤ **ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit**

Le Micro Crédit est un prêt permettant l'achat d'un petit équipement et des matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier. Il vise l'intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services.

Tab 44 : les avantages de l'ANGEM pour les porteurs des projets :

Taille du projet	Profil du promoteur	Apport Perso.	Crédit bancaire	prêt non rémunéré
Ne dépasse pas 100.000 DA	Tout profil (Acquisition de matières premières)	0%	-	100%
Ne dépasse pas 250.000 DA	Tout profil (Acquisition de matières premières) Au niveau des wilayas du Sud.	1%	-	100%
Ne dépasse pas 1 000.000 DA	Tout profil	1%	70%	29%

Source : <http://www.angem.dz>

Il est accordé un différé de trois (3) années pour le remboursement du principal du crédit bancaire et un différé d'une (1) année pour le paiement des intérêts ». ⁽²⁾

➤ **Les sociétés de capital investissement (El Djazair Istithmar) :**

Le capital investissement est une technique de financement par des prises de participations minoritaires et temporaires dans le capital d'une société. Il prend plusieurs formes dont :

- Le capital risque pour financer la création d'entreprise;

1 Guide du créateur d'entreprise, Op.cit, pp 16-17

2Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire(JORADP) N° 19, 2011, P 7.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- Le capital développement destiné au financement du développement de l'entreprise.

L'intervention de la société de capital investissement permet de renforcer les fonds propres de la société financée et, par la même, améliorer les capacités d'endettement auprès des banques.⁽¹⁾ Notons dans le même contexte que :

- La société EL Djazair Istithmar ne peut pas employer plus de 15% de son capital dans une même entreprise ;
- La société EL Djazair Istithmar ne peut détenir plus de 49% du capital d'une même entreprise ;
- La société EL Djazair Istithmar ne peut intervenir en participation dans une société que sur la base d'un pacte d'actionnaires ;
- La société EL Djazair Istithmar ne peut procéder à des emprunts au-delà de la limite de 10% de ses fonds propres nets. Les emprunts ainsi contractés ne pouvant servir au financement des prises de participation.
- L'intervention de la société « El Djazair Istithmar » est au Minimum 5 ans.⁽²⁾
- La société de capital investissement n'est pas soumise à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (I.B.S) pour les revenus provenant :
 - . Des dividendes ;
 - . Des produits de placement ;
 - . Des produits et plus-values de cession des actions et parts sociales.
- La société de capital investissement est soumise au taux réduit de 5% au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (I.B.S).
- La société de capital investissement intervenant sous forme de capital risque bénéficie de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, pour une période de cinq (5) années, à compter du début de son activité pour la société de capital investissement qui s'engage à ne pas retirer les fonds investis dans les entreprises pendant une durée de cinq (5) ans.⁽³⁾

1 Guide du créateur d'entreprise, Op.cit, p 10

2 <http://www.eldjazair-istithmar.dz>

3 Loi N° 06-11 du 24 juin 2006 relative à la société de capital investissement, JORADP N° 42,PP 5-6.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

6-Les ressources humaines

6-1 Rôle et importance des RH dans l'entreprise

La gestion des ressources humaines occupe aujourd'hui une place prépondérante au sein de l'entreprise. Sa stratégie permet ainsi aux entreprises de diminuer les risques sociaux internes à l'organisation comme les grèves, les plans sociaux, les conflits inter salariés. Un secteur aujourd'hui considéré comme un des maillons de l'entreprise. La profession associée à ce secteur est communément connue sous le nom de responsable des Ressources Humaines. Une fonction qui préconise une connaissance parfaite de l'entreprise et de sa gestion mais également une connaissance de l'environnement (économique et social) qui l'entoure. Son but étant d'anticiper les changements économiques, politiques et sociaux tout en préservant une communication interne de qualité.⁽¹⁾

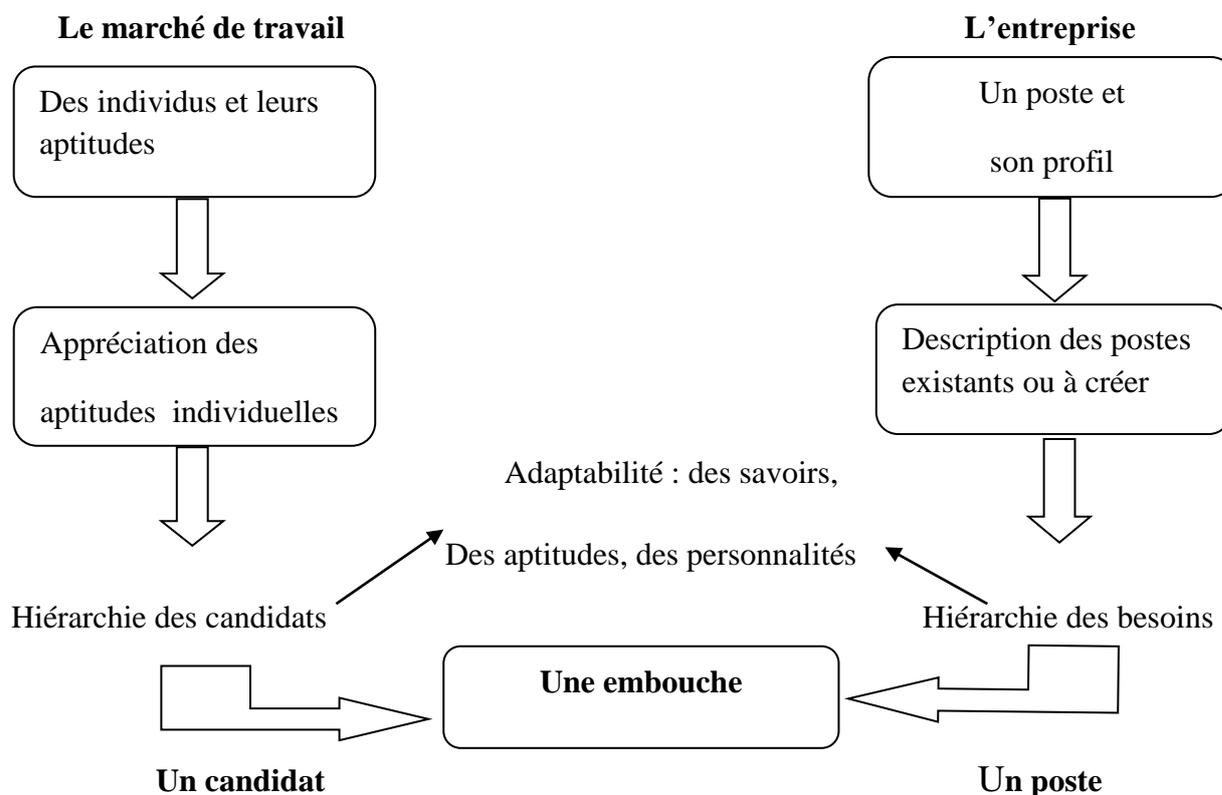
6-2 le recrutement

La démarche de recrutement est un élément essentiel de la politique des ressources humaines de l'entreprise ; elle peut en effet influencer dans des directions totalement contraires l'état du potentiel humain d'une unité. L'adaptation du travail à l'homme est le problème des ergonomes et des psycho-sociologues industriels. L'adaptation des hommes au travail est avant tout un problème de recrutement. Le problème qui se pose tout recrutement est d'assurer la meilleure adéquation entre les aptitudes individuelles et les besoins d'un poste.

1 www.oboulo.com/entreprises-et-gestion/ressources-humaines

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Fig. 19 le recrutement : adéquation de deux sous-ensembles



Source : Bernard Martory et Daniel Crozet ; **gestion des ressources humaines**, Dunod, France, 6^{ème} édition, 2005, p 174

6-3 Les coûts de recrutement

Un recrutement bien fait est une opération coûteuse. Toutefois, un recrutement bâclé est une opération encore plus coûteuse à long terme. Il convient donc de ne pas prendre en considération la seule dépense mais de garder présente à l'esprit l'idée de rentabilité, en comparant le coût supporté et les effets à attendre d'une embauche réussie. Parmi les éléments constitutifs du coût d'embauche :

- les frais de recrutement : coûts directs d'annonces, frais de déplacement, honoraires des cabinets, coûts indirects représentatifs du fonctionnement des services chargés du recrutement.
- Les coûts d'intégration : coûts des démarches administratives, temps perdu par l'entourage, dépenses d'intégration auxquelles on pourrait ajouter le coût des erreurs commises pendant la phase d'apprentissage.
- Le cout de la formation de base : lorsque celle-ci est dépensée pendant la période qui suit l'embauche.
- Les coûts de familiarisation avec la tâche : temps perdu du fait de l'adaptation à l'entreprise, à ses procédures, à ses collaborateurs et à la tâche elle-même. on constate

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

en effet que le nouvel arrivant n'attient son niveau d'efficacité maximum qu'à l'issue d'un certain délai.

- Les assurances maladie ; maternité ; invalidité ; décès : elles sont calculées sur le salaire brut ;
- le financement des caisses de retraite : que ce soit pour les retraites des cadres ou celle des salariés non cadres ; les entreprises participent -dans des proportions variables suivant le régime adopté – au financement de retraites complémentaires ;

6-4 Rémunération et Les droits des travailleurs

La détermination des rémunérations affecte à la fois l'équilibre financière à long terme d'une organisation, son équilibre social entre différentes catégories de travailleurs, ainsi que la situation individuelle et le degré de motivation de chacun de ses membres pris individuellement. Il s'agit donc d'une variable de régulation économique et sociale dont la multiplicité des niveaux d'incidence conduit à opérer des manipulations expertes par des procédures aussi objectives et rationnelles que possible. ⁽¹⁾

6-4-1 Les besoins en personnels et leur salaires

Tab 45 : les salaires des employeurs

N°	Désignation	Ouvrier 02 postes	Chauffeur 01 poste	Secrétaire 01 poste	Gardien 01 poste	Comptable 01 poste
1	Salaire de base	20000	18000	18000	20000	21500
2	Indemnité d'expérience	1500	2000	2000	2500	2000
3	Prime de rendement	3500	3500	2500	2500	2750
4	Masse salariale mensuel	48000	23500	22500	25000	26250
Total charges du personnel		145250				

6-4-2 Les droits du travailleurs :

Les travailleurs jouissent des droits fondamentaux suivants :

- exercice du droit syndical;
- négociation collective;

1 Bernard Martory et Daniel Crozet ; **gestion des ressources humaines**, Dunod, France, 6^{ème} édition, 2005, p 176

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

- participation dans l'organisme employeur;
- sécurité sociale et retraite;
- hygiène, sécurité et médecine du travail;
- repos;
- participation à la prévention et au règlement des conflits de travail;
- recours à la grève
- à une occupation effective;
- au respect de leur intégrité physique et morale et de leur dignité;
- à une protection contre toute discrimination pour occuper un poste autre que celle fondée sur leur aptitude et leur mérite;
- à la formation professionnelle et à la promotion dans le travail,
- au versement régulier de la rémunération qui leur est due;
- aux œuvres sociales;
- à tous avantages découlant spécifiquement du contrat de travail. ⁽¹⁾

6-5 la gestion des carrières

La gestion des carrières ou développement du potentiel humain de l'entreprise vise à atteindre le meilleur équilibre possible entre les besoins en hommes des structures, les attentes à l'égard du travail et les potentiels et aspirations des personnels.

La mise en place d'un programme de développement peut être considérée comme un investissement de l'entreprise exigeant un effort immédiat dont les résultats futurs pourront être mesurés en termes d'accroissement de productivité, d'amélioration du climat social de diminution des coûts d'accroissement de la stabilité du personnel.

¹ la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, modifiée et complétée, relative aux relations individuelles de travail ; article 5 et 6.

Chapitre II: Le plan d'affaires de l'unité d'élevage des vaches laitières

Conclusion :

Depuis l'indépendance de l'Algérie, les pouvoirs publics se sont fixés un objectif à savoir, assurer la sécurité alimentaire du pays de façon progressive d'une part et favoriser l'accroissement de la production agricole pour les produits de base constituant la ration alimentaire du ménage algérien d'autre part.

En Algérie, la production du lait et de la viande bovine n'arrive pas à couvrir la demande bien modeste du consommateur. De ce fait, l'Algérie demeure l'un des principaux importateurs mondiaux du lait et de la viande pour couvrir les besoins de la population. Cette situation est la résultante de nombreuses entraves écologiques, techniques et socioéconomiques qui limitent le développement de l'élevage bovin dans notre pays. Ainsi, le développement du secteur exige au préalable de mettre en lumière ces entraves pour pouvoir le relancer.

La création d'une unité d'élevage bovin dans la région de Guelma visent la connaissance de leur diversité, la place de l'élevage bovin et son rôle au sein des unités de production ; aussi, l'étude des performances de reproduction et de production permet de comprendre non seulement l'influence des facteurs de conduite et du milieu sur la productivité des troupeaux, mais également de mieux cerner les objectifs et les stratégies des producteurs afin de proposer des actions de développement compatibles avec les moyens des producteurs et les dynamiques des systèmes de production .

Sur le plan socio-économique, le lait est produit nécessaire pour les citoyens et après la dernière pénurie de lait et avec le montant élevé du facture d'importation de lait du poudre . Ce qui le rend une véritable idée d'affaire pour créer une unité d'élevage des vaches laitière surtout au niveau de la wilaya de Guelma qui est la Wilaya agricole avec excellence.

La création de cette unité a des avantages économique, sociale et environnemental tel que la création des postes d'emplois, Expansion du domaine d'activité et bien sûr l'élargissement des parts de marché, Définir la culture de la responsabilité sociale, ainsi que a long terme l'intégration en amont a partir de production d'aliment des bétail et en aval a partir de produire des dérivé de lait.

Bibliographie

Les Livres :

- 1- Mohamed Chabane ,l'agriculture Algérienne dans la tourmente, éditions universitaires européennes,2011.
- 2- Marc Duménil et Christine Lhote, La création d'entreprise : tout ce qu'il faut savoir pour réaliser son projet, éditions Liaisons, 2 édition ,1999.
- 3- Frédéric Leroy , les stratégies de l'entreprise, Dunod,4 édition,2012.
- 4- Stratégor , politiques général de l'entreprise, dunod, 4 édition ;2004.
- 5- Gerry Johnson ; Kevan Scholes ; Richard Whittington, Frediric Frery, Stratégique, Pearson ,7édition, 2004.
- 6- Roger Wolter, Alimentation de la vache laitière, 3^e Édition , édition France agricole,
- 7- Pascal Quiry et Yann le Fur ; finance d'entreprise, Dalloz;11eme édition , 2013.
- 8- Gilles Meyer ; finance d'entreprise, édition hachette, 2010.
- 9- Guy Raimbault, comprendre aisément la gestion financière d'entreprise, ponts et chaussées,5édition, 2002 .
- 10- Bernard Martory et Daniel Crozet ; gestion des ressources humaines, Dunod ; 6 éme édition, 2005.
- 11- Abd Elhamid Abd Elaziz ; quelle agriculture pour l'Algérie ; OPU ;2009 .

Les Journaux :

- 1- Journal El moudjahid du 11-02-2014.
- 2- Journal Liberté du 29-01-2014.

Les mémoires :

- 1- Abd Eldjalil Mohamed Cherif ; Suivi sanitaire et zootechnique au niveau d'élevages de vaches laitières ; mémoire Magister En : Médecine Vétérinaire Option : Pathologie Spécialité : Pathologie des Ruminants ; Université Mentouri Constantine .
- 2- SAHRAOUI Hossem ; Le bovin laitier dans les régions sahariennes : réalité ou illusion ?- Cas de la région de Biskra ; Magistère option : élevage en zones arides ; Université kasdi merbah –Ourgla- ;2013.
- 3- Bahidja Kherzat; Essai d'évaluation de la politique laitière en perspective de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et à la Zone de Libre Echange avec l'Union Européenne ; magister en sciences agronomiques , Institut National Agronomique -ELHARRACH ,2006.

- 4- Bendiab Nesrine, Analyse de la conduite d'élevage bovin laitier dans la région de Sétif, thème magistère, université de Sétif, 2012.
- 5- Amar Behalil Rima , projet création d'entreprise recyclage de plastique pour fabrication des bouchons, mémoire de master en entrepreneuriat et développement international, université de Guelma , 2013.

Les Revues :

- 1- Abdelhamid Soukhal ; Communication sur la filière laitière, Colloque de 8 Avril 2013 relatif à : la sécurité alimentaire :quels programmes pour réduire la dépendance en céréale et lait ?, Forum des chef d'entreprise.
- 2- Amellal R. La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance. , Options Méditerranéennes, Série. B / n°14, 1995 « centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes »CIHEAM .
- 3- Sawsan Kacimi El Hassani ; La Dépendance Alimentaire en Algérie: Importation de Lait en Poudre versus Production Locale, Quelle Evolution?; Méditerranean Journal of Social Sciences ; Vol 4 No 11 ; E-ISSN 2039-2117 ; October 2013 .
- 4- Mohamed KACI et Yacine SASS ;industrie laitière et des corps gras ;EDPME ; 2007.
- 5- F. CHEHAT , La filière lait en Algérie : un défi à relever ; Ecole Nationale des sciences vétérinaires 18-19 avril 2010.
- 6- Maghni Billel ; analyse des politiques de soutien à l'agriculture, 7 journées de recherches en sciences sociales INRA – SFER – CIRAD à Agro-campus Ouest (Centre d'Angers), les 12 et 13 décembre 2013.
- 7- A. Bencharif ; Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie: états des lieux et Problématiques ; Série B. Etudes et Recherches; n. 32 « centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes »CIHEAM.
- 8- MADANI. T., YAKHLEF. H.2, MARIE. M.3, GHOZLANE. F. ; Les enjeux du développement durable pour l'agriculture et l'élevage ; Colloque international « Développement durable des productions animales : enjeux, évaluation et perspectives », Alger, 20-21 Avril 2008.
- 9- Guide du créateur d'entreprise ; le carrefour du jeune entrepreneur, Novembre 2011 ;
- 10- Guide de bonnes pratiques en élevage laitier ; Fédération Internationale de Laiterie, FAO ,Rome, juin 2004 .

- 11- Guide pratique de l'éleveur , Avril 2006;chambre d'agriculture d'auvergne,(
www.haute-loire.chambagri.fr).
- 12- Evaluation de la mise en œuvre des programmes de renouveau rurale ;MADR ;20ème
session d'évaluation ; 09 Mars 2014) .
- 13- Guide sanitaire pour les élevages bovins ,première édition, 2013, (www.amcra.be)
- 14- Cahier de projets d'investissement, ministre de l'élevage du SENEGAL ,
(www.investinsenegal.com).
- 15- Said Bendrimia ; Politique de promotion de la PME en Algérie; Ministère de
l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement ;2012 .
- 16- Fiches Techniques de Base Destinées Aux Techniciens Agricoles
(www.vohikala.net)

Les Sites Internet :

- 1- www.minagri.dz
- 2- www.andi.dz
- 3- www.fao.org/home/fr/
- 4- www.maison-du-lait.com/fr/atlas-mondial-lait
- 5- www.almanach-dz.com/index.php
- 6- www.cnrc.org.dz
- 7- www.inapi.org/index.php
- 8- www.ansej.dz
- 9- www.andi.dz
- 10- www.angem.dz
- 11- www.cnac.dz
- 12- www.static.skynetblogs.be/media/139560/lait_cru.pdf
- 13- www.crioc.be/files/fr/5734fr.pdf
- 14- www.eldjazair-istithmar.dz
- 15- www.mdipi.dz
- 16- www.oboulo.com/entreprises-et-gestion/ressources-humaines

Les Bulletins :

- 1- FNDA N° 2023 du 15 /12/2008

Les journaux officiel :

- 1- JORADP N° 49 année 2008 .
- 2- Code de commerce algérien, ordonnance N° 75-59 du 26septembre 1975 portant le code de commerce, modifiée et compété, articles 551 a 563 , www.joradp.dz.
- 3- JORADP N° 11 du 1 mars 1998.
- 4- JORADP N° 19, 2011.
- 5- Loi N° 06-11 du 24 juin 2006 relative à la société de capital investissement, JORADP N° 42.
- 6- la loi n° 90-11 du 21 avril 1990, modifiée et complétée, relative aux relations individuelles de travail ; article 5 et 6.